NUMERO 41

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON, JEUDI, 18 JUILLET 1912. — FONDE EN 1905.

Les libéraux remportent une éclatante victoire en Saskatchewan

Le Gouvernement Scott est maintenu au pouvoir avec une majorité plus forte qu'avant les élections

LES FERMIERS DE L'OUEST AFFIRMENT LEUR ATTACHEMENT INEBRANLABLE AU PRINCIPE DE LA RECIPROCITE.

Régina, Sask., 13—Le Gouvernement Scott a remporté une victoire retentissante en Saskatchewan. Malgré la lutte acharnée et souvent déloyale que lui ont faite les conservateurs, il a été maintenu au pouvoir par une majorité plus forte qu'avant les élections.

Les résultats définitifs donnent les chiffres suivants:

Libéraux 46
Conservateurs 6

Voici quel était la position des partis à la Chambre précédente:

Libéraux 29
Conservateurs 12

(De 41 qu'ils étaient à la chambre précédente, le nombre des députés a été porté cette année à 52 par la création de nouveaux comtés).

Régina, 15 — On connaît dès à présent les résultats de tous les comtés où ont eu lieu des élections le 11 juillet. Ces résultats confirment entièrement les chiffres de 46 députés libéraux et de 6 conservateurs donnés dans les dépêches précédentes.

Voici quelle est la liste des députés élus:

Libéraux élus

Arm River—G. A. Scott.
Battleford—S. S. Simpson.
North Battleford—D. M. Finlayson.
Biggar—C. H. Cawthorpe.
Cannington—J. D. Stewart.
Canora—J. D. Robertson.
Eagle Creek—Geo. Harris.
Estevan—Geo. Bell.
Francis—W. G. Robinson.
Gull Lake—Dr Lochead.
Hanley—Dr MacNeil.
Humbolt—Hon. A. Turgeon.
Kerrobert—Geo. Watson.
Kindersley—Hon. W. R. Motherwell.
Kinistino—E. H. Devlin.
Last Mountain—S. J. Latta.
Melfort—G. B. Johnston.
Milestone—B. Larsen.
Moose Jow District—J. A. Sheppard.
Moose Mountain—R. A. McGee.
Moosemin—A. S. Smith.
Morse—Rev. Leach.
Pelly—J. K. Johnston.
Pheasan Hills—A. B. Cunningham.
Pipestone—R. J. Phint.
Quill Plains—W. H. Paulson.
Redberry—Geo. Langley.
Régina, ville—J. T. Bole.
Rosthern—Merhard Ens.
Saltcoats—Hon. J. A. Calder.
Saskatoon, ville—Hon. MacNab.
Saskatoon, district—Hon. C. Sutherland.
Souris—R. F. Forsythe.
Swift Current—Hon. W. Scott.
Thunder Creek—Alex. Boudreau
Touchwood—G. M. Atkinson.
Tramping Lake—Jas. Scott.



Hon. W. Scott
premier-ministre de Saskatchewan

Vonda—A. F. Totske.
Wadena—H. A. Pierce.
Weyburn—Dr Mitchell.
Yorkton—T. M. Garry.
Willow Bunch—S. C. Wright.
Rosetown—C. B. Mark.
Lloydminster—J. P. Lyall.

Conservateurs

Lumsden—E. C. Tate.
Moose Jaw—W. B. Willoughby.
Prince Albert—J. E. Bradshaw.
North Qu'Appelle—J. A. MacDonald.
Maple Creek—D. J. Wylie.
South Qu'Appelle—F. W. Haultain.

Onze conservateurs perdent leur dépôt

Régina, 15—Les députés libéraux ont tous été élus avec de fortes majorités. Onze candidats conservateurs ont perdu leur dépôt. Ce sont:

F. C. Whitlock et J. Gibbon à Arm River, qui luttaient contre A. Scott, cousin du Premier-Ministre.

McGregor et Gabora à Canora; Henry Yardley, à Estevan; A. D. McIntosh, à Humbold qui faisait la lutte contre l'hon. A. Turgeon; Peters, socialiste, à Moose Jaw; J. Nixton qui luttait contre l'hon. J. A. Calder à Saltcoat; W. Brice à Touchwood; G. A. Lorew et F. B. Wright à Vonda.

Les félicitations de Sir Wilfrid Laurier

Régina, 15—Le premier-ministre a reçu de nombreux télégrammes de félicitations parmi lesquels en est un de Sir Wilfrid Laurier.

La victoire est fêtée

Régina, 15 — Les libéraux se sont livrés à de grandes manifestations pour célébrer leur triomphante victoire; plus de 150 automobiles, décorées de drapeaux, ont défilé en un cortège monstre à travers les rues de la ville.

Le Premier-Ministre Scott a été l'objet d'une ovation enthousiaste.

Le ministère Scott

Le gouvernement Scott est composé des ministres suivants:

L'honorable Walter Scott, président du conseil et ministre des travaux publics, au pouvoir depuis le 5 septembre 1905;

L'honorable J. A. Calder, trésorier provincial, ministre de l'éducation, des chemins de fer et des téléphones;

L'honorable W. R. Motherwell, Ministre de l'Agriculture et secrétaire provincial;

L'honorable Alphonse Turgeon, procureur général;

L'honorable Arch. P. McNab, ministre des affaires municipales.

On considère comme probable que certains changements se produiront dans le ministère durant les quelques mois prochains; il est absolument erroné cependant de prétendre que l'hon. M. Scott se retirera de la lutte.

On croit que quelques portefeuilles nouveaux seront créés avant l'ouverture de la session.

Les initiatives religieuses en France

UNE CONFERENCE DE M. L'ABBE THELLIER DE PONCHEVILLE.

Le renouveau catholique en France. — Les initiatives religieuses dans le peuple et chez les classes dirigeantes.

Montréal, 11—M. l'abbé Thellier de Poncheville, l'un des éminents invités de France au Congrès de Québec, a parlé admirablement hier soir devant une foule nombreuse sur "Les initiatives religieuses et sociales en France." Sa conférence éloquente a produit une impression profonde sur l'auditoire qui a été ravi d'apprendre d'une source aussi autorisée, combien le réveil catholique acquiert d'importance en France depuis un an.

Cette conférence de M. l'abbé de Poncheville a montré la France sous un jour nouveau et n'a pas causé peu de surprise à ceux qui lecteurs crédules de journaux, genre "La Croix" et "Vérité" sont prêts à verser des larmes sur la France disparue à jamais dans un tourbillon d'anticléricalisme.

Les paroles de M. l'abbé de Poncheville ont été pour ces pessimistes une révélation à laquelle il me paraît nécessaire de donner le plus de publicité possible.

Voici donc un bref compte rendu de cette belle conférence:

La salle était absolument remplie, et la foule a fait, au conférencier une ovation prolongée.

M. Henri Bourassa présidait. Il a dit en quelques mots le plaisir qu'il éprouvait de présenter à l'assemblée celui qui a laissé un si profond souvenir au Congrès du Parler Français.

M. l'abbé Thellier de Poncheville, remercie ses auditeurs de la sympathie avec laquelle on l'accueille; il remercie tous les Canadiens de l'amabilité qu'ils manifestent en toute occasion pour leurs cousins de France; il complimente M. Bourassa pour le voyage d'études qu'il a fait au pays des ancêtres. Il aimerait voir plus de Canadiens visiter la France où ils entendraient comme au pays natal, les cloches sonner le réveil de la foi dans notre mère-patrie.

Entre la France et le Canada il existe aujourd'hui des liens plus étroits d'amitié; nos yeux se croisent avec plus d'affection; nos mains se tendent plus fraternellement.

Parlant du sentiment des Français, à l'heure actuelle, le conférencier dit que pas un seul d'entre eux, "quelles que soient les divergences politiques, ne serait pas prêt à faire son devoir jusqu'au bout, car, tous nous aimons notre pays."

"La race Française a de ces soubresauts qui déconcertent et qui étonnent le monde entier, parce que l'on ne nous connaît pas, mais nous savons toujours nous ressaisir au moment voulu."

Au sujet de l'oeuvre du clergé, M. l'abbé de Poncheville dit que l'histoire dira l'infatigable travail, le dévouement sans borne du clergé de France à travers les paroisses. Ce travail va moins vite qu'au Canada où les églises surgissent comme par enchantement, mais le réveil se fait sûrement pour le bien moral et matériel de la patrie.

Le conférencier parle avec une éloquence émue des associations religieuses diverses qui contribuent au réveil de la foi. "Malheureusement, chez nous, dit-il, on s'est laissé entraîner trop longtemps à faire du catholicisme personnel, trop familial, négligeant ainsi de s'intéresser aux oeuvres paroissiales."

"Or, les coups que nous avons reçus, ce sont les épreuves que la France éprouve de temps à autre, ceux qui font sa force et qui ont eu pour conséquences de nous ouvrir les yeux."

"La loi de séparation, qui a tant effrayé certains catholiques, nous a forcés à nous rallier, et nos ennemis qui croyaient avoir créé la débandade des catholiques se sont aperçus qu'au contraire, ils avaient contribué à leur ralliement."

Parlant des divisions qui existent en France, M. l'abbé de Poncheville dit qu'elles sont plus apparentes que réelles; "nous vivons dans un siècle si agité, d'incertitudes si accentuées, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il se manifeste parfois certaines divisions, surtout aux heures de formation politique comme la chose se produit en France."

L'orateur a eu un très beau mouvement quand il a parlé des forces morales que la France tient en réserve; c'est l'union parfaite des sentiments qui existent entre le peuple et son curé, entre le curé et son évêque, entre l'évêque et le pape, entre le pape et le Christ. Cette union forme une chaîne dont les mailles sont indissolubles.

Lors du dernier congrès diocésain de Paris, 80 comités de paroisse étaient réunis. C'était l'une des manifestations du réveil de la foi, de cet esprit d'union qui règne aujourd'hui. On comprend que dix catholiques réunis valent mieux, le mouvement s'étend dans nis. Petit à petit, on se comprend mieux, le mouvement s'étend dans les campagnes, c'est la chaîne dont les mailles se soudent lentement sous l'action des conférenciers, prêtres et laïques. "Oui, s'écrie le conférencier, soyez certain que la France, quoi qu'on puisse dire, croit toujours au Christ qui aime les Francs. La croix qui domine le majestueux temple de Montmartre au-dessus de Paris, dit au monde que nous avons encore la foi."

Le conférencier a dit en termes émus l'histoire du clergé de France, au lendemain de sa dispersion. Les curés se trouvaient sans le sou, tout était perdu fors l'honneur. Oui, les prêtres étaient sans le sou, et tant mieux, car quand un prêtre se trouve ainsi dépouillé, il se rapproche plus affectueusement de ses ouailles, et Dieu lui en donne en retour des consolations infiniment plus précieuses que celles qu'il peut trouver dans la possession des biens périssables de ce monde.

"Les associations, en France, sont très nombreuse; citons comme exemple les 40,000 cheminots — employés de chemin de fer —

Suite a la page 8

Les Ordonnances provinciales d'Alberta

L'initiative prise par le gouvernement de faire traduire ces ordonnances en français doit être encouragée.

La convention des Canadiens de langue française d'Alberta, puis plus tard le Congrès de la Langue française de Québec, ont fait entendre les revendications des nôtres d'une manière précise et énergique.

On a réclamé pour la langue française la juste reconnaissance de droits séculaires et l'on est en droit d'espérer d'excellents résultats de cette attitude. Ces réclamations légitimes ne doivent pas nous faire perdre de vue cependant que nos dirigeants ont à diverses reprises donné des garanties aux Canadiens-français qu'ils ne niaient pas leurs droits.

Le gouvernement d'Alberta, par exemple, s'est empressé d'ordonner la traduction et l'impression en français des ordonnances provinciales lorsque le désir lui en a été manifesté par les nôtres.

Nous avons le devoir d'encourager de telles décisions en montrant qu'elles répondent à un besoin du public de langue française de cette province. Nous ne pourrons mieux prouver cette utilité d'avoir fait traduire les lois provinciales qu'en s'empressant de demander des exemplaires de ces lois aux bureaux du gouvernement à Edmonton.

En ce faisant on ne contribuera pas seulement à obtenir d'autres améliorations semblables, mais on s'assurera une connaissance approfondie des lois de la province qui pourront être de la plus grande utilité en de nombreuses occasions.

Donner les titres de quelques-unes de ces lois c'est démontrer combien il serait utile que nos fermiers en connaissent le texte: Lois concernant les clôtures, les battages, les mauvaises herbes, la chasse, les accidents de travail, les feux de prairies, les écoles, les fromageries et beurreries, les animaux errants, etc., etc.

On peut se procurer gratuitement des exemplaires en français de ces lois en en faisant la demande au Département de l'Agriculture à Edmonton.

Le droit de vote à Edmonton

Tous les locataires de la ville peuvent prendre part aux élections municipales.

Plusieurs de nos lecteurs d'Edmonton nous demandent quelles sont les conditions à remplir pour obtenir le droit de vote sur les questions municipales.

Voici quels sont les termes de la charte de la ville à ce sujet.

Dans le cas d'arrêtés municipaux—by-laws—soumis au vote public, tout contribuable payant des impôts pour des propriétés foncières valant de $200 à $1,999.90 a droit à un vote; tout contribuable payant des impôts pour des propriétés foncières d'une valeur totale de $2,000 à $4,999.00 a droit à deux votes; tout contribuable payant des impôts pour des propriétés foncières d'une valeur totale de $5,000 à $7,999.90 a droit à 3 votes et tout contribuable payant des impôts pour des propriétés foncières valant $8,000 et plus a droit à 4 votes.

Les banques, compagnies et corporations ont droit à un nombre égal de votes suivant la valeur de leur propriété foncière taxée.

Dans le cas d'élections municipales, ont le droit de vote les personnes remplissant les conditions suivantes: Toute personne—sexe masculin ou féminin — de l'âge de 21 ans révolus, dont le nom est porté sur le dernier rôle d'évaluation; toute personne qui durant un mois avant le 1er jour de juin de chaque année aura par elle-même et sa famille, ou simplement par elle-même, occupé une maison ou une partie de maison en ville, comme logement habituel pour lequel elle aura payé, ou sera astreinte à payer loyer; toute personne qui détiendra une licence commerciale pour l'année courante et qui aura payé un droit de licence de $5.00 ou plus et qui n'a pas autrement le droit de vote.

Les personnes votant sous l'antorité de ce rernier paragraphe, c'est-à-dire dans le cas d'élections municipales doivent être sujets britanniques par naissance ou par naturalisation.

Il est encore question de l'hon. Ph. Roy.

Ottawa, 15—Il est rumeur ici, dans certains cercles bien informés que M. P. E. LeBlanc, de Québec, serait prochainement nommé Commissaire-Général du Canada à Paris, en remplacement de l'hon. Ph. Roy.

On offrirait comme compensation à M. Roy le poste d'Agent Commercial Canadien à Paris.

En garde contre l'anglicisme !

Lors de la Convention provinciale des Canadiens de langue française d'Alberta un voeu fut émis, tendant à la publication par les journaux de l'Ouest de listes de termes français offrant une traduction exacte aux anglicismes dont est émaillée la langue couramment parlée par certains de nos compatriotes un peu négligents du français.

Nous ne saurions mieux nous acquitter de cette tâche, très volontiers acceptée, qu'en reproduisant l'un des plus piquants chapitres du vaillant petit volume que vient de publier l'abbé Etienne Blanchard, sous le titre: En garde!

La scène se passe chez un épicier canadien-français.

...Entrez dans cette épicerie dont vous avez vu la veille, dans le journal local, la barnumesque annonce. La clientèle est exclusivement française et pas un seul des clients qui ne comprenne le français. Pourquoi donc grince au-dessus de la porte, en lettres bizarres, peintes d'un jaune criard, cette étrange enseigne: "J. Grosjean, Grocer"? Sur les en-têtes de lettres et de factures, sur le coin des enveloppes, toujours le même nom qui tire l'oeil et fait frémir la chair comme le grincement d'une lime sur une mauvaise scie. Ecoutez-le vous offrir sa marchandise: "Il a du bon "cannage" à vous vendre, du lard "canné", du boeuf "canné", du "chicken canné", des "beans cannées", des "tomatoes en can", du "corned beef en can"; puisque toutes ces marchandises sont boiteuse et ont besoin de cannes, pourquoi ne pas dire aussi: du porc frais en béquilles. Tout cela vous est offert "cheap" pour du "cash" et M. le Grossier — pardon, le Grocer — s'engage à vous faire "délivrer" cela à domicile à toute heure.

Qu'aimez-vous en fait de "cheese"? Il a un bon "stock" de "turkeys" d'arrivé pour la "Christmas"; tous sont bien "fleshy". Faites vos "shoppings" au plus tôt, car son "boy" va s'absenter bientôt pour prendre ses "holidays" du "New Year". Il a aussi du bon "catsup" des "pickles", des "cabbages", des "turnips", de la "balle-au-nez", — Bologna, saucisse de Bologne ou mortadelle — du "ham", etc.; achetez, achetez, bon marché, "cheap", ne vous gênez pas; pas besoin d'autre chose? Here is the "bill". "Avez-vous besoin" — do you want — de "cream-puff", de "popped corn", de "ice-cream"? C'est le temps.

Le Parisien qui entendrait un tel langage se demanderait avec raison s'il a affaire à un Patagon ou à un Sioux, et se rappellerait forcément la Tour de Babel ou confusion des langues.

Il ne vous laissera pas partir sans vous inviter à lui "payer" une visite. Si vous ne pouvez pas venir, il pourra "call-er" chez vous.

"Any how", vous pouvez toujours l'appeler par le "phône". Son "number" lui, c'est "seventwo". "Good bye!"

Résistez à la tentation qui vous torture de répondre: "Go to... avec ton langage de Papou"! et passez chez son voisin, le marchand de nouveautés.

N'allez pas l'appeler un marchand de nouveautés, celui-là, car il n'y comprendra rien. Voyez son annonce: Marchandises sèches — dry goods — comme si celles de son voisin étaient humides ou mouillées. Que désirez-vous? Un "suit". En voici un "fine". Le "coat" est de première qualité mais un peu "tight". En voici un plus "loose"... "Very well," il montre — shows — bien. Pour un "ten", apportez-le.

Désirez-vous des "shoes" avec de "rubber-heels"? En voici de belles en cuir "patente", toujours claires, pas besoin de les "shiner." Désirez-vous un "suit-case" ou un "satchel"? en voici un beau "en alligator".

Pas besoin d'un capot de "racoon", bon "stuff"? C'est une "clairance". Profitez-en pour faire de bons "bargains". Aussi, des "rugs" de première classe à vendre, gros "stock", des capots de "rubber", etc.

Le voisin, c'est un agent d'immeubles. Il ne connaît pas le mot, mais il fait parfaitement la chose. Pour lui, c'est un "Real-Estate agent". Vous êtes pauvre comme Job, vous n'avez pas d'argent à "investir" — to invest. Passez tout droit: "Next door".

C'est un quincaillier: "hardware", pour "le propriétaire." Si vous désirez un "wrench", — clef anglaise, — des "bolts", — boulons, — des "screws", un "penknife", des "pipes", — tuyaux. Profitez-en.

Des "stores", toujours des "stores", puis une "barber-shop". Arrêtez vous faire "shaver", à cette "échoppe de barbares"! Entendez-vous le clic-clic du "clipper" —tondeuse? Que désirez-vous? un "hair-cut" — coupe de cheveux? — un "shave", un "shampoo"? Il suffira peut-être de vous "trimer", — rafraîchir — la chevelure. Entendez chanter le rasoir sur la "strap"; prenez garde, il va être "sharp".

Madame veut arrêter chez la modiste. C'est ici. Voyez: "Millinery". Arrêtez avec Madame. Elle désire un "merry-widow". C'est un peu démodé! Comme il y a parfois à la maison guerre offensive et défensive, elle sera peut-être mieux de s'acheter un "dreadnought"! Quant au volume et au prix, il n'y a presque pas de différence. Encore des mots anglais: "hat", "sash", "stocking", "ribbon", "braid", "coat", "lace", etc.

La mode est pourtant parisienne. Voyez les revues de mode anglaises ou américaines: les mots français y foisonnent. La modiste, mais elle serait malade si, là où les Anglais ont adopté le mot français, elle ne leur damait le pion en inventant des mots que les Anglais eux-mêmes n'ont pu trouver.

Voulez-vous d'autres anglicismes des plus carabinés que le commerce est coupable d'avoir inoculés à notre langue?

Un magasin à "département" pour "magasin à rayons". Département, en français est un terme géographique.

Cette crème "goûte" — tastes — bon, pour "a bon goût". Une personne peut goûter, mais non une chose.

Cela "montre" bien — shows well — pour "paraît bien".

La "balance" d'une somme pour "différence." Balance, en français, est un instrument à peser.

Avez-vous du "change"? Encore un anglicisme. Il faut dire de la "monnaie".

"Entrer dans les livres" — enter in the books, — pour "inscrire aux livres".

"Place de manufacture", pour "site propice à une manufacture".

Ce qu'on appelle "tapisserie",— tapestry, — doit se dire "papier tenture".

Pourquoi dites-vous "des argents" — moneys, — pour des sommes quelconques? Pour être logique, vous devriez dire: des ors, des nickels, des cuivres, des papiers!

"Délivrer", pour "livrer" de la marchandise à domicile, ne vaut guère mieux.

On dit: "faire une demande" et non "une application". On fait une application de fer rouge, d'emplâtre, de sangsues, mais non d'emploi.

"Clairer son stock", pour se débarrasser de ses marchandises.

"Un stock d'indienne": "Un assortiment, etc."

Combien "chargez-vous"? — to charge, — est affreux. Dites: Quel est le prix, etc.

Un voyageur de commerce a tort de dire qu'il "marche dans les marchandises sèches". Sa branche de commerce, et non pas "ligne" de commerce est la nouveauté.

N'est-il pas absurde de dire qu'une manufacture, une mine, sont "en opération" — in operation. Si vous voulez être compris d'un Français, dites: "en fonctionnement".

Un financier n' "anticipe"—anticipate — pas de bonnes affaires, mais il les augure, les prévoit.

On ne dit pas qu'un homme est "qualifié" — qualified — pour faire une chose, mais "compétent" à faire cette chose.

Les expressions: "File", "filer" des lettres doivent être remplacées par: "classeur", "classer des lettres".

Encore d'autres: "contracteur" — contractor, — pour: entrepreneur; "laisser" — leave, — pour quitter les affaires; "typewriter", pour clavigraphe; "prémisses", — premises, — ce qui en français signifie les deux premières propositions d'un syllogisme, pour: maison, dépendances; lettre "enregistrée" — registered, — pour "recommandée"; prendre un "ordre" — order, — pour une commande; "order", pour commander de la marchandise; du "candy", pour des bonbons.

Un bon "bargain" est un bon "marché".

Fleur — flour, — se confond à tort avec farine.

Vous savez sans doute que des "simples" et des échantillons sont la même chose. Vous seriez "simples" de ne pas le croire.

Des malins traduisent: "House for sale" par "Maison fort sale", au lieu de "à vendre". Voyez l'équivoque!

On n'envoie pas des effets "sur approbation"—on approbation,— mais "à condition", "au choix", etc.

On ne "sauve" pas de l'argent — to save, — mais on épargne, ménage de l'argent, du temps, etc.

"Auditer" — audit — des comptes, "auditeur" — auditor, — c'est de l'anglais tout pur. Il faut dire: Vérifier des comptes, expert comptable. Il en est de même de "backer" — to back, — appuyer un marchand; "bill," — facture, compte, note, mémoire, — "canceller" — cancell, — contremander, radier; "charbon mou"—soft coal, — houille grasse("charbon dur" — hard coal, — houille maigre; "checker" — check, — vérifier un compte; payer par "check," — chèque —; "clairer" — clear, — congédier un commis; "clairer" pour faire un profit de dix pour cent; "stuff de première classe — first class —; drap de première qualité; "collecter" — collect,—recouvrer; "collecteur,"

Suite a la page 8

Un bureau canadien-français de colonisation pour l'Alberta

L'ASSOCIATION DU PARLER FRANÇAIS D'ALBERTA DECIDE LA FONDATION D'UN BUREAU DE COLONISATION PROVINCIAL.

Nous sommes heureux d'annoncer à tous ceux qui s'intéressent à la cause passionnante de la colonisation canadienne-française de l'Alberta que notre Association provinciale du Parler Français vient de décider la fondation immédiate à Edmonton d'un Bureau de Colonisation.

On se souvient que lors de la Convention des Canadiens de langue française, tenue à Edmonton, les 22 et 23 mai dernier, une résolution recommandant l'établissement d'un bureau de ce genre avait été présentée par le Comité de Colonisation et adoptée à l'unanimité par les congressistes.

Depuis lors le comité exécutif a étudié l'organisation et le fonctionnement de ce bureau; la semaine dernière, à une réunion des directeurs de l'Association du Parler Français on décidait de ne pas en différer plus longtemps l'installation, afin d'être en mesure de commencer les travaux dès cet été.

Le Comité s'assura immédiatement de vastes bureaux en plein centre des affaires, avenue Jasper, en face la Banque Impériale; ces bureaux seront complètement installés dans quelques jours et l'on sera prêt à y recevoir tous ceux qui, s'intéressant à un titre quelconque à la colonisation canadienne-française d'Alberta, voudront obtenir des renseignements sur les centres de colonisation actuellement ouverts aux nôtres.

L'intention des membres du comité exécutif est de faire de ce bureau les quartiers-généraux de la colonisation française de toute la province. On y accueillera cordialement tous les nouveaux venus, parlant le français, qui désireront des renseignements quels qu'ils soient sur la province d'Alberta. On répondra par la poste à tous ceux qui ne pouvant se présenter aux bureaux s'y adresseront par lettre.

Dans le moindre centre français de la province le bureau de colonisation aura un correspondant qui fera parvenir à Edmonton une liste des homesteads vacants et des terres à vendre. Les nouveaux venus pourront consulter ces listes à loisir et d'amples détails leur seront fournis sur chaque centre, sur la nature du sol, la situation scolaire, religieuse, la nationalité des colons, etc., etc. On tiendra également aux bureaux une liste de tous les emplois vacants chez des personnes de langue française, soit en ville, soit à la campagne. Lorsque les colons partiront pour l'un des centres français, ils recevront une lettre qui les accréditera auprès des correspondants du bureau. Ils se rendront ainsi à coup sûr à destination et toutes les difficultés du début leur seront épargnées dans la mesure du possible.

Le bureau de colonisation d'Alberta aura également des correspondants en province de Québec et dans les Etats-Unis de l'Est d'où nous arrive une immigration de plus en plus nombreuse. Lorsque des départs collectifs de colons auront lieu à destination d'Edmonton les nouveaux venus trouveront un délégué du bureau de colonisation au débarcadère du train.

Le bureau sera en rapport suivis avec tous les bureaux d'immigration et de rapatriement de l'Est américain et canadien, qu'il fournira de publications, de cartes et de renseignements détaillés sur l'Alberta.

Le Bureau de Colonisation canadienne-française d'Alberta sera prêt à fonctionner dans quelques jours; nous aurons prochainement l'occasion de reparler de la tâche immense qu'il se promet d'accomplir pour le bien de la colonisation par les nôtres de la province d'Alberta. Ce bureau est placé sous la direction de M. l'abbé Ouellette, ancien missionnaire colonisateur, c'est dire que ses débuts sont confiés à des mains expérimentées. M. R. A. Blais aura charge permanente du travail du Bureau.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Chevre et le Chou

Suite

Mais le dimanche suivant, un peu avant que le dîner fût annoncé, il regretta sa décision en voyant surgir au salon paré de fleurs comme pour une fête, l'ancien sous-préfet de Lonhaus flanqué de sa femme et de sa fille. Celle-ci fort agréable, ma foi! en robe de laine blanche un peu ouverte au corsage, ses cheveux bruns réunis en une lourde natte terminée par une énorme boucle.

Hélas! les attraits de cette charmante fille, très fraiche, très simple et spirituelle à la fois, devaient laisser absolument froid le blond Parisien qui, de son côté n'eut pas le pouvoir de faire battre la chamade à ce coeur de dix-huit ans.

Après le dîner, qui fut recherché, apprécié, et fort gai, un monsieur et une dame chantèrent au piano un duo... si faux, que Georges et mademoiselle Dumesnillet, se regardant par hasard, ne purent s'empêcher de sourire d'un commun accord.

Ce sourire fut noté soigneusement par la maîtresse de céans qui augura bien de cette soirée et invita les jeunes gens à se promener ensemble sur la terrasse.

Ils acceptèrent, elle avec un empressement un peu trop marqué, lui avec résignation.

Ils marchèrent entre les plates-bandes de géraniums et d'oeillets, à une toute petite distance l'un de l'autre, elle, le nez au vent; lui, la tête penchée, mélancolique, vers le sol consciencieusement ratissé, et rêvant à tout autre chose qu'à la gentille enfant qui cheminait près de lui.

Ce fut elle qui rompit le silence.

—Une belle nuit, dit-elle d'un petit ton net et légèrement railleur; une belle nuit de printemps propice aux épanchements, bien faite pour se raconter des fadeurs, n'est-ce pas?

—Mademoiselle?... fit Georges, interloqué, en relevant la tête.

—Vous avez raison. Monsieur, nous ne sommes disposés, ni vous à les débiter, ces fadeurs, ni moi à les entendre. Oh! si vous croyez que je n'ai pas deviné pourquoi on nous a réunis ce soir, et pourquoi Mme Labretelle est venue si souvent à la maison ces temps-ci!

—Mademoiselle!... commença Georges, de plus en plus ahuri.

—Permettez, Monsieur; je suis un peu comme votre marraine, moi; je ne veux garder ce que j'ai sur le coeur.

—Je ne...

—Je le sais bien, attendez. On nous a donc réunis pour que nous nous plaisions et que je devienne dans la suite Madame d'Alibran.

—?...

—Attendez encore, Monsieur d'Alibran, pourriez-vous ne pas me demander en mariage?

—Moi? mais comment donc! s'écria Georges malgré lui, ravi de la tournure que prenait l'entretien.

—Nous resterons amis quand même, n'est-ce pas?

—Bien entendu.

—Je vais vous expliquer... J'ai dix-huit ans, mais mon coeur n'est plus libre.

—Ah! fit Georges.

—Mon Dieu! oui, c'est peut-être un peu tôt; mais je l'ai donné à mon ami d'enfance, mon cousin Jacques, qui veut bien attendre patiemment que j'amène mes parents à l'accepter pour gendre.

—Quelle chance! mon Dieu! quelle chance qu'elle aime un jouvenceau avec lequel elle a échangé des serments! pensait Georges avec ivresse, et se disant qu'au moins du côté de Mlle Dumesnillet il n'y avait ni froissement ni malentendu.

—J'ai bien compris, Monsieur, que, vous aussi, vous ne pouviez disposer de votre coeur; c'est pourquoi je me suis permis de parler en toute simplicité, poursuivit Mlle Dumesnillet avec son ingénuité charmante.

—Hein? fit Georges en rougissant dans la demi-obscurité du jardin qui disimula charitablement son trouble.

—Oui, vous êtes amoureux de votre côté, car enfin, sans cela, vous auriez pu vous intéresser à moi et ça m'aurait bien ennuyée, je vous assure.

—Alors, mademoiselle, je charmé de vous éviter un souci.

—Rentrons maintenant, voulez-vous? nous avons assez causé et faire froid et je vois, par la fenêtre, Mme Courbassus qui se met au piano. Elle va chanter.

Tandis que la virtuose s'escrimais à écorcher les oreilles de ses complaisants auditeurs, Georges d'Alibran eut la curiosité de regarder pour la première fois cette jeune sauvageonne si franche que sa marraine lui destinait pour épouse.

Elle avait les joues et les mains un peu bien rouges, mais, à dix-huit ans et lorsqu'on sort de pension, c'est permis et cela doit passer plus tard; à part ce léger défaut, elle était bien faite, gracieuse et avait les traits réguliers; le cher Jacques ne serait pas à plaindre, certes.

De l'examen de la fille, Georges passa à celui de la mère: un peu trop parée peut-être, étalant trop de joyaux sur sa plantureuse personne, Mme Dumesnillet, qui paraissait être la bonté même, causait en ce moment avec Mme Labretelle.

Ces dames avaient vu rentrer "leurs enfants" dans une entente parfaite, et, ne doutant pas du succès de leur petite négociation, elles étudiaient ensemble avec un grand sérieux la question dot.

Lorsque, après le départ de ses invités, Mme Labretelle accrocha son filleul qui, en bâillant comme une huître, selon son expression, prenait un bougeoir pour monter se coucher, il eut la cruauté de lui dire sans ambages:

—Ah! bien, marraine, il y aura du tirage de l'autre côté; je ne réalise pas les rêves de Mlle Dumesnillet qui ne semble pas disposée à se laisser aimer.

—Patience, mon filleul, vous êtes trop modeste et vous ne connaissez pas les roueries des jeunes filles. Vous serez apprécié comme vous méritez de l'être... si vous ne l'êtes déjà. C'est moi qui vous le prédis. Allez, j'ai de l'oeil.

—Et moi du nez, murmura Georges.

—Laisse la bonne impression se faire, mon enfant, conclut Mme Labretelle en allumant sa bougie à celle du jeune homme; il n'est même pas fâcheux que tu t'absentes quelques jours.

—Quelques jours? répéta Georges.

—Mon Dieu! oui, il ne faut pas accumuler les entrevues; après maines, pendant laquelle vous une séparation d'une ou deux sepenserez mutuellement l'un à l'autre, vous vous reverrez et...

—J'ai décidément bien sommeil, chère marraine, supplia l'avocat qui ne mentait pas.

Et il baisa affectueusement la joue rebondie de Mme Labretelle qui pensa, en le suivant d'un regard de fierté, tandis qu'il montait l'escalier à grandes enjambées:

—Cette jeunes d'aujourd'hui ne sait pas aimer, ne peut pas prendre feu! A moins que cette indifférence ne soit feinte!... Georges est peut-être très bon comédien dans le fond, et cete petite Dumesnillet me paraît une fine mouche. En tous cas, ce mariage se fera: j'ai dit qu'il se ferait envers et contre tous ET IL SE FERA

III

—Mon pauvre chéri, mon bon petit Georges, enfin, tu est à nous! nous t'avons arraché à ce milieu.

—Hein! de quel "milieu" parlez-vous? demanda d'Alibran effaré entre les lamentations de sa grand'tante et les imprécations que le marquis fulminait contre "l'accapareuse."

L'accapareuse, on le devine, était Mme Labretelle.

—Oui, ce milieu indigne de toi, cette société de... de...

—De Labretelle, voulez-vous dire? Oh! rassurez-vous, chers parents; je n'ai jamais rencontré chez ma marraine que des gens bien élevés et de la meilleure compagnie.

—Mais voyons, mon enfant, cette famille dans laquelle elle voulait te faire entrer?

—Aïe! pensait Georges, j'ai eu la langue... ou plutôt la plume trop longue; je n'aurais pas dû leur faire connaître les projets de ma marraine. Mais voilà, j'étais affolé... j'avais besoin de m'épancher. Si j'avais su que les choses marcheraient à mon gré du côté de la jeune fille!

—Mon pauvre enfant, sais-tu? reprit la marquise, toute ravie de posséder enfin ce cher neveu qu'on n'avait pas vu depuis si longtemps, nous allons te sauver du mariage par le mariage lui-même.

—Eh! quoi? comment? balbutia Georges avec stupeur. Vous voulez aussi me...

—"Bassiner"? n'est-ce pas? c'est le mot que tu cherchais, monsieur l'avocat, fit le marquis d'un ton de bonne humeur. Rassure-toi; de celle que nous t'avons choisie pour épouse à Mlle Dumesnillet il y a loin, va!

—Bon! pensa Georges, navré jusqu'au fond de l'âme; eux aussi?... Mais je tombe de Charybde en Scylla. C'est un vrai martyre. Et c'est qu'ici — mon oncle surtout, — ils ne sont pas moins entêtés que ma marraine. Mon Dieu! qu'est-ce que je vais devenir?

"Je ne suis pas encore bien vieux, pourtant, ajouta-t-il à haute et lamentable voix, pour que l'on me presse autant de devenir époux et père de famille. J'ai le temps de songer à me créer un intérieur."

—Tu dis cela, interrompit le marquis, parce qu'aujourd'hui les jeunes gens ne veulent plus se marier avant quarante ou quarante-cinq ans, alors que la calvitie est venue avec la maladie souvent.

—J'en connais, pourtant, qui, à quarante ans, ont déjà une nombreuse famille et pas du tout d'infirmités, soupira Georges. Et puis de vingt-quatre à quarante ans, il y a de la marge.

—Je n'en disconviens pas, mais avoue que le bon vieux temps avait du bon.

—Qu'appelez-vous le bon vieux temps, mon oncle? Le vôtre? Pour moi c'est celui que personne n'a connu, les époques antédiluviennes, quand Adam bêchait et qu'Eve filait.

—Ne dis pas de sottises, mon petit, répliqua le marquis en souriant.

—Vous aimez mieux que j'en fasse? riposta Georges avec humeur.

—Je veux simplement te convaincre qu'un jeune homme qui fonde de bonne heure une famille se prépare pour longtemps des joies sans nom.

—Et des soucis sans nombre aussi.

—Bref, il vaut mieux, sous tous les rapports, imiter nos ancêtres; autrefois...

—Oui, autrefois on fiançait les enfants au sortir de nourrice et on les mariait au sortir du couvent et du collège.

—Il en a été ainsi pour nous: a-t-on si mal réussi que cela? dit M. de Ténédar en regardant sa femme.

La marquise leva sur lui un oeil humide, et le sourire qu'échangèrent ces deux vieillards fidèles l'un à l'autre jusqu'aux limites de la vie, toucha sincèrement Georges.

—Mais, s'écria-t-il, nous sommes en réalité du même avis et vous prêchez un converti; je veux bien me marier de bonne heure.

—Ah! tu vois! s'exclama Mme de Ténédar, radieuse.

—Seulement, je ne veux épouser qu'une femme que j'aimerai passionnément.

—Bien entendu, fit le marquis.

—Passionnément, mais sérieusement, n'est-ce pas, Georges?

—Bien entendu aussi, ma tante.

—Or, nous avons ton affaire.

—Ah! et moi j'ai également la mienne, pensa le jeune homme en contenant un sourire.

—Qu'en dis-tu, mon Georges?

—J'en dis... je n'en dis rien, ma tante, puisque je n'ai rien vu encore. Par exemple, il est fort possible que nos goûts ne soient pas les mêmes et que la jeune fille qui vous plaît, à vous, ne me plaise pas, à moi.

—Mon ami, elle te plaira indubitablement. C'est une demoiselle bien élevée qui n'a pas ces manières libres à la mode aujourd'hui.

—Pourvu qu'elle ne soit pas trop bien élevée! Je n'aime pas l'éducation trop... moderne, mais...

—Ah! oui, elle est jolie, votre éducation moderne! tonna le marquis en roulant des yeux furieux; heureusement que ce n'est pas celle que les Laquemère ont donnée à leurs enfants.

—Mais je tiendrai aussi à ce que ma femme ne soit ni trop timide, ni gauche, ni trop timorée, ni étroite dans ses principes et ses jugements. Pouvez-vous me répondre que Mlle de Laquemère n'est pas ainsi?

—Puisqu'on t'affirme qu'elle est accomplie, dit Mme de Ténédar plus agitée en ce moment qu'elle ne l'avait été pendant les dix mois qui venaient de s'écouler. Et d'ailleurs, mon pauvre enfant, il n'y a que ce moyen pour toi d'échapper au mariage excentrique que te prépare ta marraine.

—Oh! de ce côté, murmura Georges étourdiment, il n'y a plus de danger.

—Tu oublies l'obstination féroce dont est douée Mme Labretelle, mon pauvre petit. Quand elle a une idée là!... Non! vouloir faire une vicomtesse d'Alibran de cette péronnelle de Mlle Dumesnillet!... Faut-il avoir de l'audace!

—C'est tout simplement de la folie, ajouta le marquis, s'aventurant, à la suite de sa femme, sur un terrain dangereux. Cette Mme Labretelle mériterait d'être enfermée.

—Parce qu'elle rêve de marier son filleul? demanda Georges en riant.

—Avec la fille d'un républicain, oui Monsieur, oui.

—M. Dumesnillet n'est pas républicain, mon oncle; il est simplement libéral.

—Il a cependant servi le gouvernement actuel.

—Dame! il faut bien vivre. Quand on a femme et enfant!

—Comment, Georges, c'est toi qui parles ainsi? Toi, notre neveu! toi, un d'Alibran?...

—Ne vous fâchez pas, tante chérie, s'écria le jeune homme en embrassant câlinement la vieille dame; mais vous savez que je ne puis souffrir que l'on... bêche ma marraine pas plus que loin des Orfraies, je ne supporte qu'on vous...

—"Bêche"? c'est encore un mot de la grammaire française actuelle, n'est-ce pas? observa le marquis en secouant les épaules.

—Oui, mon oncle. Je crois qu'à la fin de mon séjour aux Orfraies je vous aurait fait faire à tous les deux quelques progrès en argot.

—Tu songes donc à nous quitter encore, que tu dis "à la fin de mon séjour?" Je croyais que tu venais t'établir définitivement dans le pays.

—J'y mènerais une vie bien inutile, ma tante, si j'y demeurais toujours.

—Mais pas du tout, fit M. de Ténédar enchanté de revenir à ses moutons favoris; tu t'occuperais de politique(tu ferais de la propagande dans la contrée que les mauvais journaux et ce qu'ils appellent "leur progrès" ont complètement gâtée.

Ah! mon enfant! la liberté de la presse, quel fléau! En quel temps vivons-onus, grand Dieu!

—En un triste temps, je ne le nie pas, mon oncle; mais, à mon avis, la volonté d'en haut est que les choses soient comme cela; or nous n'y pouvons pas grand'chose. Ensuite, depuis que je suis au monde, j'entends ceux qui m'ont précédé dans la vie se plaindre du malheur des temps; je me figure donc que l'univers ne peut pas nous fournir la somme de bonheur que nous rêvons et que c'est à nous qu'appartient le soin de nous embellir l'existence le mieux et le plus honorablement que nous pouvons.

—Tu as de ces théories! grommela le marquis.

—Dame! on a assez étudié pour cela, répliqua Georges en riant.

Mais, demeuré seul un instant après, l'air piteux, il soupirait:

—Ils sont bons, ils sont indulgents comme toujours, mais comment leur faire avaler Simone?"

IV

"Mon cher Henri,

Ah! mon vieux copain, viens à mon secours si tu peux, car me voilà dans de forts mauvais draps.

Et cependant je suis aux Orfraies, chez mes parents de Ténédar dont tu connais l'exquise bonté, la tendre indulgence, etc., etc., sans compter les projets d'avenir bienveillants et généreux à mon égard.

Eh! bien, mon vieux, si je ne suis pas allé te trouver rue d'Assas avant de quitter Paris; si, depuis que je me suis installé à Labretelle d'abord — chez ma marraine, — puis aux Orfraies, je ne t'ai pas écrit, c'est que le coeur réellement épris a une certaine pudeur et qu'il est de ces joies qui ne se traduisent pas par la plume.

Toutefois, comme nous risquons fort de ne pas nous rencontrer d'ici plusieurs mois et que je ne puis te taire plus longtemps mon secret, écoute:

C'était en février, à la sortie de l'Opéra-Comique et par un temps de chien.

J'étais occupé à relever le col de fourrure de mon pardessus que l'ouvreuse venait de me rendre, lorsqu'à côté de moi, sous le péristyle du théâtre, une voix délicieuse prononça ces mots:

— Ah! ma pauvre maman? quelle pluie! c'est affreux! et nous qui n'avons pas de parapluie!

Vite je me retournai afin d'apercevoir au moins la femme de cette voix, et mon attente ne fut pas déçue.

Suite au prochain numéro

UN RECORD D'AVIATION

Vienne, 9—Au concours international d'aviation qui se tient ici, l'aviateur autrichien Csakey, dont le nom véritable est Miller, s'est élevé à une hauteur de 12,600 pieds, avec un passager.

Le record de l'altitude avec passager était jusqu'ici détenu par Prevost, qui atteignit, à Courcq, 9,000 pieds de hauteur.

Le record de l'altitude pour aviateur seul appartient à Roland Garros, par 12,750 pieds.

LES HEROS DE LA SCIENCE

Paris, 9 — Trois médecins de l'Institut Pasteur, à Tunis, ont prouvé qu'ils avaient confiance dans les résultats de leurs recherches qui les ont amené à croire que le bacille du choléra ne se multipliait pas dans le sang.

Ils inoculèrent dans leurs veines des bacilles vivants et cette inoculation ne leur occasionna qu'une légère fièvre.

= Coin Feminin =

Causerie Littéraire

" AU LARGE DE L'ECUEIL" (1)

Quel dommage que M. Hector Bernier, l'auteur Québecois qui vient de donner aux Lettres Canadiennes ce nouveau roman ne connaisse pas mieux la France, les Français et la jeune fille française! Et, puisqu'il voulait une héroïne qui fut un danger pour la foi des enfants futurs, combien il est regrettable qu'il n'ait pas employé son réel talent à nous dévoiler la psychologie d'une héroïne choisie dans son cadre d'observation: j'ai dit l'Anglaise protestante!

Sa thèse n'en eut été que plus forte parce que plus vraisemblable; qui donc, en effet, acceptera sans réserve ce type de douce jeune fille de France, "libre-penseuse militante", dont il a fait un des personnages principaux de son livre?

La théorie de l'âme canadienne qu'expose M. Hector Bernier dans le cours de son ouvrage, est intéressante. Elle enthousiasme si sincèrement son héros, le Canadien, Jules Hébert, qu'elle devient touchante et que l'on n'ose plus dire à l'auteur combien l'on comprend peu qu'elle subjugue l'âme sectaire de son père Augustin Hébert.

Cet homme, ce catholique sans charité, que les mots de "France", de "Française" dressent de toute sa haine et qui éructe contre le pays qui donne chaque année ses enfants et son or pour évangéliser les parties connues et inconnues du Canada — cet homme, l'auteur n'a pas voulu en faire le prototype du représentant de l'Idée catholique, cette Idée qui plane aussi sur la France, ou mieux qui rayonne d'Elle; cela nous nous refusons à le croire.

En vérité, je crois que les Augustin Hébert sont ausi rares au Canada que les Gilbert Delorme le sont en France.

Je concède à Monsieur Bernier que l'on pourrait trouver l'échantillon de son sous-Homais dans la salle enfumée d'un petit café de sous-préfecture ou de chef-lieu de canton. Je crois cependant que son type est faux, nos sous-Homais de petite ville ont moins d'intellectualité et les grands manitous de la franc-maçonnerie ont plus d'esprit scientifique que Delorme. Il faut retenir aussi que les "Jacobins" — expression vieillie, — les Jacobins modernes, en jacquette et chapeau melon, sont généralement des gens à peu près polis. Je me porte garanté que Delorme s'il eut été présent à la première visite à Ste-Anne de Beaupré, n'aurait pas "outragé la campagne canadienne-française," qu'il n'aurait pas "insulté Beaupré." J'ai eu l'occasion de rencontrer Aristide Briant, visitant la cathédrale de Nantes, en compagnie d'amis: ces messieurs tenaient leur chapeau à la main et parlaient à voix basse.

Que M. Bernier me permette de lui dire encore combien est fausse la scène entre le père qui aime son enfant et cette enfant, pitoyable, condamnée à la cécité. Cette scène ne peut pas avoir pour cadre la famille française, cette famille fut-elle libre-penseuse, athée, jacobine.

Le Français, M. Bernier, quand il est "papa" est papa avant tout. La politique passe bien après. Je ne crois pas que le plus farouche des libres-penseurs torturerait sa fille, comme Gilbert torture la pauvre petite martyre d'amour.

Souvenez-vous de Jean Jaurès, devant les larmes de sa fille, lui permettant de faire sa Première Communion. On pourra rétorquer que cette condescendance familiale fait un étrange contraste à la vie publique de nos mauvais bergers; je ne cherche pas à justifier l'illogisme de ces gens, je dis que dans la vie, dans le monde réel, les choses ne se passent pas ainsi qui dans le roman de M. Bernier... C'était après la fermeture d'un grand nombre d'établissements congréganistes, la bataille électorale battait son plein, et pour la première fois les jeunes filles de France, encore frémissantes des manifestations qui avaient entourées l'expulsion de leurs chères maîtresses, avaient résolu de descendre dans l'arène. La Française est trop soucieuse du Geste: nous ne prîmes pas l'attitude de suffragettes, mais de maisons en maisons nous allâmes, réclamant la récitation de chapelets, les chemins de croix et pointant soigneusement en face du nom, l'heure, la demi-heure, le quart d'heure promis; en sorte que le jour des élections une prière ininterrompue monta vers le Ciel... J'ai sous les yeux une de ces listes et je me souviens parfaitement que tel ou tel nom je l'inscrivis sous les yeux de tel socialiste réputé, de tel libre-penseur connu. Une femme, épouse ou fille, me l'avait donné, ce nom, sans respect humain et le mari ou père, s'il sourit, ne proféra aucun sarcasme ou parole de haine à la Gilbert Delorme.

Mais si Gilbert Delorme est une exception, que dire de sa fille, "cette fille de France" "libre-penseuse," "voltairienne," "jacobine"? Comme ces mots lourds de pensée abstraite accablent l'âme douce, mystique, de la petite Française, dont l'auteur n'a point su faire l'intellectuelle qu'il aurait fallu pour l'expliquer un peu. Toute ma pitié est allée à la pauvre petite compatriote, que j'ai sentie tout de suite si peu "voltairienne" et dont le coeur entr'ouvert par les beautés grandioses du St-Laurent laisse l'amour pénétrer avec l'enthousiasme. Je l'aime, ma petite compatriote, d'aimer en femme, fière de son amour, qui n'a pas un reproche pour le chevaleresque Jules, en qui elle incarne la Beauté, l'Héroïsme qui grisent à Québec.

La jeune fille française libre-penseuse, je ne la connais pas. Existe-t-elle? Ressemble-t-elle à Marguerite? J'ai souvenir de l'avoir rencontrée dans deux ou trois romans. Est-ce là que M. Bernier est allé chercher son héroïne? Je ne désire pas que, pour peindre la jeune fille canadienne, un auteur français ignorant, copie "Totoche," de l' "Irréductible Force." Combien il est fâcheux de ne pas se fier à sa seule observation! Si la jeune fille française n'était pas totalement étrangère à M. Bernier, il n'aurait jamais décrit les promenades en voiture de Jules et Marguerite, leur attablement au café: ce n'est pas là moeurs françaises. Cette jeune fille française je ne la connais pas.. M. Bernier a dû confondre.

Et si vous saviez, Monsieur, combien je regrette, qu'un jour, à Paris, la pluie n'ait pas surprise Marguerite, sans parapluie, devant Notre-Dame des Victoires! Combien je regrette que dans le désoeuvrement d'une saison à Cauterets la fantaisie ne lui soit venue d'une excursion au cirque de Gavarni, et le cirque de Gavarni est si près de Lourdes! Cette pluie, cette fantaisie, et Marguerite, avant de venir à Beaupré, aurait vu des foules agenouillées!

Le lieu de pèlerinage canadien n'eut pas été une révélation pour elle.

M. Hector Bernier a fort aimablement répondu à mon désir de faire connaître son roman à nos lectrices, et je m'en voudrais s'il prenait pour un dénigrement systématique les remarques précédentes. La seule vue de son livre m'a conquise: un auteur qui a la coquetterie de la toilette de son oeuvre est déjà un auteur sympathique. J'ai lu attentivement, sans parti-pris, et j'ai cru que l'oeuvre méritait que l'on relevât les exagérations, fruit d'une ignorance pardonnable. "Au large de l'écueil" — le titre est joli, sinon adéquat au sujet:—Jules navigue constamment dans les eaux de l'écueil et la fin, elle-même, ne justifie pas assez le titre joli,—"Au large de l'écueil" marque une étape vers le roman moderne. Un autre auteur viendra qui s'attaquera à un conflit différent d'âme, de nationalité; peut-être s'en trouvera-t-il un, assez talentueux, pour nous donner le roman régionaliste que les critiques français réclament.

Les matériaux ne manquent pas. M. H. Bernier indique la voie. Et il l'indique brillamment. Son style est souple, coloré. Son vocabulaire varié. Il a escamoté la difficulté de construction en situant devant ses personnages un tableau, d'ailleurs très bien réussi: le dialogue se déroule devant le tableau et l'on passe au chapitre et au tableau suivants.

Québec, prestigieux, vit, s'agite, flambe sous la plume d'un amoureux de son passé et de son présent, et les pages qui lui sont consacrées sont les meileures du livre. M. Bernier sait décrire en poète, qu'il sache se défendre de mots d'argot qui hurlent — un chien ne "roupille" pas, quand on décrit en poète, amant de la forme élégante, — et ce don de description joint à sa connaissance de l'âme canadienne peut nous donner le meilleur romancier du terroir.

MAGALI.

(1) Roman canadien, par M. Hector Bernier; un volume in-douze, de 319 pages, édité à Québec. (Imprimerie de l' "Evénement).

Pour mon Lac, en Canada

Le poète français Gustave Zidler, dont le nom vient d'être donné à un lac du nord de la province de Québec, a écrit à ce sujet un poème superbe que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs:

Au géographe Eug. Rouillard

Mon nom va vivre — ô joie! — en terre Canadienne,
Et la belle patrie, accueillante gardienne,
Parmi ses meilleurs fils choisit mes compagnons:
Là-bas, Rivard, Lemay, Fréchette et Crémazie,
Vont enlacer au mien en fleurs de poésie
La guirlande de leurs chers noms!

Moi, j'ai mieux qu'une rue aux cités que l'on fonde:
C'est, dans des bois lointains à l'agreste senteur,
Un lac qui semble, ainsi qu'aux premiers jours du monde,
Sortir des mains du Créateur!

Mon nom, mon humble nom de mortel éphémère,
Va pour toujours se joindre à cette France, mère
D'un passé de vertus que rien n'a pu ternir!
Mon nom va se confondre, en l'immense Nature,
Avec l'eau d'un lac frais, une eau de neige pure,
Source de vie et d'avenir!

Mon nom ne revêt point quelque fier promontoire,
Le roc dur et hautain d'un mont ambitieux:
Non, il ne lui fallait, paisible et sans histoire,
Qu'un beau lac clair, miroir des cieux!

Gloire douce au poète: être une âme des choses,
Un reflet des matins pâles, des couchants roses,
Ce qui dit des Saisons le salut ou l'adieu:
Monter dans un rayon, redescendre en rosée,
Sentir à chaque souffle en la vague bercée
La respiration de Dieu!

S'insinuer partout, grâce subtile, force
Qui s'offre inépuisable à tous labeurs humains,
Seconder le réveil des sèves sous l'écorce,
Calmer les soifs au creux des mains!

Voir par l'effort sacré d'un peuple qui défriche
S'épandre autour de soi sur la glèbe plus riche
La bénédiction féconde des semeurs;
Au vol de l'aviron rythmer sa rêverie,
Croire ouïr les aïeux de la vieille patrie
Passer dans un chant de rameurs!

Emondre le blé, tremper le fer, blanchir les toiles,
Tout le jour, — puis, à l'heure où brunit l'horizon,
Rallumer dans ses flots les cierges des étoiles
En chuchotant une oraison!...

Puisqu'à de tels destins l'amitié me convie,
Avec vous, Canadiens, aux conquêtes de vie
Où votre ardente foi dit le "sursum corda,"
Puisse, parmi les noms plus hauts de votre Histoire,
Mon humble nom fervent gagner quelque victoire,
Faire aimer plus le Canada!

GUSTAVE ZIDLER,



PROJET D'UNE NOUVELLE VOIE FERREE DANS LE NORD

L'organisation de la compagnie est terminée et le contrat de construction aurait été signé.

Montréal, 8—M. T. H. Clergue et un groupe d'ingénieurs doivent quitter Québec aujourd'hui, en route pour la Baie d'Hudson, où ils vont explorer et examiner le tracé projeté pour le nouveau chemin de fer du nord qui traversera le territoire situé depuis la rivière Nottaway jusqu'à Québec, comprenant de plus un embranchement jusqu'à Montréal. L'entreprise, à laquelle le gouvernement provincial est intéressé, est l'une des plus importantes. C'est, en un mot, la construction d'une section additionnelle au chemin de fer de la Baie d'Hudson, qui s'étendra depuis Le Pas, au nord-ouest du Manitoba, jusqu'à Port Nelson, sur la Baie d'Hudson.

L'avantage principal de cette nouvelle voie sera d'assurer une réduction considérable du coût du transport du grain destiné aux marchés européens. Le transport du grain de l'Alberta à Montréal coûte actuellement 30 centins par boisseau et, lorsque le chemin de fer de la Baie d'Hudson, avec service de bateaux de Port Nelson à l'entrée de la rivière Nottaway et celui de ce point à Québec, seront construits ce coût sera réduit au moins de moitié.

Le plan de M. Clergue consiste à continuer la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson jusqu'à Port Nelson et à établir depuis ce port et la Baie James jusqu'à la rivière Nottaway, une ligne de navires qui fera raccordement avec le chemin de fer du nord qui se rendra jusqu'à Québec. Avec cette nouvelle voie, le transport du grain, comme nous l'avons dit, coûtera au moins la moitié moins qu'actuellement. A Port Nelson, l'usage des élévateurs coûtera 8 sous par boisseau. Le transport par les bateaux reviendra à 2 sous le boisseau et le transport par le chemin de fer du Nord jusqu'à Québec coûtera 6 sous ou tout au plus 8 sous. Le coût total sera donc de 16 à 18 sous par boisseau, soit une diminution de près de 50 pour cent.

On annonce officiellement de Montréal que le contrat pour la construction du chemin de fer a été signé. Par ce contrat, le gouvernement s'engage à donner un subside de $6,400 par mille à la North Bay Railway Co., du Canada, composée de capitalistes de Montréal et ayant ses quartiers généraux dans la métropole.

L'organisation de la compagnie est terminée; elle a un capital de 10 millions. Le subside s'élèvera à $3,200,000 et de plus la province de Québec lui donnera 4,000 acres de terrain par mille pour la section au nord du Transcontinental et 5,000 acres pour l'autre section.

Le chemin de fer ira de Montréal au port Nottaway sur la Baie James et traversera le Transcontinental près de la rivière Bell. L'entreprise coûtera de $40,000 à $50,000 par mille.

LA REFORME DE LA MONNAIE FRANÇAISE

Paris, 12 — La disparition des encombrantes pièces de un et deux sous n'est plus qu'une affaire de quelques mois chez nous. Le gouvernement a décidé de mettre en circulation, au commencement de l'année prochaine, des pièces de nickel de un, deux et cinq sous. Des spécimens de ces pièces ont été frappés à la monnaie et envoyés aux différents membres du comité des finances. Chaque pièce est entourée d'un épais rebord qui résistera mieux au frottement et est aussi percée au milieu d'une large ouverture.

Le dessin des monnaies françaises s'est cependant très bien conservé malgré ces transformations.

L'OUEST AGRICOLE CONTRE L'EST CAPITALISTE

CE QUE SIGNIFIE LA VICTOIRE DU GOUVERNEMENT SCOTT

La campagne électorale de Saskatchewan qui vient de se terminer par un si beau triomphe pour le gouvernement libéral Scott nous a offert pendant un mois le spectacle sans précédent encore, dans l'histoire de la Confédération, d'une lutte ouverte entre un gouvernement provincial libéral et un gouvernement fédéral conservateur.

Sans doute l'excellente administration du gouvernement actuel de Saskatchewan a pesé d'un grand poids dans la balance du vote populaire; l'hon. M. Scott et ses collègues ont dû à l'oeuvre de prospérité et de progrès qu'ils poursuivent depuis sept années, et qui a fait de la Saskatchewan l'une des provinces les plus prospères du pays, le verdict triomphal rendu en leur faveur par le peuple.

Mais il est un des aspects de la lutte qu'il importe de bien mettre en évidence, et cet aspect c'est celui de la bataille acharnée qui s'est livrée sur la question de la réciprocité.

Les dépêches des journaux quotidiens qui nous ont permis de suivre heure par heure les phases de la lutte ont mis clairement à jour les menées fédérales.

Nous connaissons dans ses moindres détails l'organisation puissante industrieusement établie par l'hon. Rogers pour battre le gouvernement Scott par tous les moyens possibles, ouverts ou non.

Le gouvernement Borden avait un intérêt vital à ce que M. Haultain triomphât, car c'eût été un échec retentissant pour la politique tendant à établir la Réciprocité; la victoire du parti conservateur provincial, dans la région la plus directement intéressée par cette politique, eut consolidé puissamment sa position à Ottawa.

Le gouvernement fédéral avait ressenti un tel besoin de cette victoire que comme nous le disions plus haut il n'avait rien épargné pour l'obtenir.

Que son espoir ait été peu ou prou chimérique, il est inutile de s'attarder à le rechercher maintenant que le peuple a parlé de si décisive façon.

La province toute entière s'est dressée pour revendiquer son droit à des marchés plus vastes et à la réduction de tarifs exorbitants.

Elle a appuyé sa revendication d'arguments décisifs en donnant au gouvernement libéral favorable à ses aspirations une majorité plus forte encore qu'à la chambre précédente.

Le gouvernement Borden, après avoir participé directement à la lutte, n'a pas le droit de se désintéresser maintenant de son résultat.

Ce résultat il doit l'accepter comme une défaite personnelle. Ce n'est pas M. Haultain qui a été battu en Saskatchewan le 11 juillet dernier, c'est M. Borden; et cette défaite comporte pour lui un avertissement d'échecs futurs plus humiliants encore.

Las d'être spolié d'une manière éhontée par les manufacturiers trustards d'Ontario, l'Ouest, par la voix des électeurs de Saskatchewan, vient de signifier sa volonté de ne pas servir de dupe aux capitalistes amis du Trust qui ont donné en septembre dernier le pouvoir à leur obligé, M. R. L. Borden.

L'Ouest demande maintenant au premier-ministre du Canada de présenter le bill de redistribution des sièges électoraux afin qu'il ait à bref délai au parlement fédéral la représentation à laquelle il a droit.

L'Ouest canadien n'a actuellement qu'un nombre réduit de députés à Ottawa. Depuis le recensement de 1911 il a droit à un nombre plus considérable qui lui assurerait une part plus équitable dans la direction des affaires fédérales.

Avant d'accorder à l'Ouest ses vingt ou trente députés supplémentaires, M. Borden voulait sans doute avoir l'assurance qu'il n'allait pas se créer des adversaires en jetant le discrédit sur la Réciprocité par une défaite écrasante.

Il doit être édifié suffisamment sur la façon dont les fermiers de l'Ouest entendent protéger leurs intérêts; mais cela importe peu.

M. Borden nous doit des députés; qu'il nous les donne.

Nous lui promettons des surprises lorsqu'il s'agira de les élire.

CE QUE LES JOURNAUX DISENT DE LA VICTOIRE LIBERALE

Le "Globe," de Toronto, rappelle que depuis plusieurs mois le mot d'ordre avait été donné par le gouvernement Borden de battre Scott en Saskatchewan de façon à faire croire au discrédit de la Réciprocité. La façon dont les conservateurs organisèrent la lutte demeurera un sujet de honte pour leur parti. La victoire de Scott a été la vengeance d'un affront fait aux électeurs de Saskatchewan que les amis de M. Borden jugeaient susceptibles de se laisser acheter.

Le "Free Press", de Winnipeg, prétend que la victoire de Scott, en Saskatchewan, est l'indice d'une défaite de Borden aux prochaines élections fédérales. Elle affirme la volonté de l'Ouest d'obtenir de plus vastes marchés.

"La victoire de Scott et le choix de Woodrow Wilson comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis indiquent que la Réciprocité est plus vivace que jamais. Son sort se décidera par une bataille acharnée aux prochaines élections fédérales.

Le "Montreal Herald," dit que la Saskatchewan ne consent pas à être gouvernée pour le profit des accapareurs, avis du Trust. Un grave problème économique se pose actuellement pour l'Ouest. Sir Wilfrid apportait une solution avec la Réciprocité. Qu'offre M. Borden en échange? Sa politique, ou plutôt son manque de politique, vient d'être sévèrement jugée en Saskatchewan.

"La Presse," de Montréal, déclare que le gouvernement Scott a été réélu pour sa bonne administration, mais les électeurs en votant pour les libéraux ont voulu également affirmer leur attachement au traité de Réciprocité. La presse conservatrice s'est trop hâtée d'affirmer que la Réciprocité avait reçu un coup mortel le 21 septembre dernier.

"La Patrie, de Montréal, déclare que la victoire de Scott, qui indique un vif sentiment en faveur de la Réciprocité démontre un dangereux état d'esprit dans l'Ouest pour l'intégrité du territoire canadien. Les cultivateurs de Saskatchewan semblent beaucoup plus disposés de se rapprocher de leurs voisins du sud que de leurs compatriotes de l'Est. "La Patrie" se demande ce qu'il adviendra de la Confédération canadienne le jour où l'Ouest aura la majorité à Ottawa.

La "Gazette," de Montréal, affirme que la victoire chèrement disputée de Saskatchewan, va rendre confiance aux libéraux. La Réciprocité qui est excellente au point de vue économique comporte un danger national; il est à craindre que le triomphe de Scott ne donne u uregain de popularité ne donne un regain de popularité

Le "Star", déclare que la défaite de M. Haultain est due à son attitude équivoque de l'an dernier sur la question de la Réciprocité. Le gouvernement Scott était assuré d'avance de son maintien au pouvoir grâce à son excellente administration des 7 années passées.

"Le Devoir," de Montréal, dit que la défaite des conservateurs en Saskatchewan prouve que M. Borden ne peut compter sur une majorité purement anglaise; pour se maintenir au pouvoir il a besoin de la province de Québec et il doit établir une ligne de conduite en conséquence.

"La défaite des conservateurs en Saskatchewan qui sera suivie à bref délai de la défaite du même parti en Alberta doit être un sérieux avertissement pour M. Borden."

REVELATIONS STUPEFIANTES

Le bulletin commercial hebdomadaire publié par le ministère du commerce à Ottawa, contenait, dans son dernier numéro, le rapport de l'agent canadien en Nouvelle-Zélande.

Nous avons appris ainsi que depuis quelques mois la Nouvelle-Zélande avait inauguré l'exportation de moutons gelés au Canada, par le port de Vancouver.

Le "Zealandia" partait le mois dernier de Auckland, en Nouvelle-Zélande, avec une cargaison de 750 moutons gelés, en destination de Vancouver.

Ce même paquebot apportait pour le marché canadien, 80 caisses de beurre.

Notre agent est d'avis que ces exportation de mouton et de beurre de Nouvelle-Zélande en Canada sont appelées à prendre un développement considérable!

Et voilà où nous en sommes en l'an de grâce mil neuf cent douze en Canada, pays essentiellement agricole! Nous sommes obligés, pour nourrir notre papulation, d'importer du mouton et du beurre des antipodes: de la Nouvelle-Zélande!

Nous qui devrions, avec notre immense domaine agricole, pouvoir exporter en Europe des millions de livre de beurre et des moutons gelés par milliers, nous sommes obligés d'en importer de la Nouvelle-Zélande!

En vérité, est il preuve plus frappante de l'importance du problème économique qui se dresse devant nous?

Le Congrès de Québec et l'Ouest Canadien

QUELQUES-UNS DES VOEUX ADOPTES AYANT TRAIT A LA SITUATION DU FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN.

Les voeux adoptés, par les membres du Congrès de la Langue Française de Québec, comme résumé de leurs travaux sont aussi nombreux qu'importants et nous renvoyons nos lecteurs, qui désirent les étudier à loisir, au compte rendu officiel des séances du Congrès qui sera publié dans quelques semaines et dont nous annoncerons en son temps l'apparition.

Parmi ces voeux il en est quelques-uns qui intéressent directement l'Ouest Canadien. Nous les reproduisons ci-dessous à titre documentaire:

L'enseignement primaire du français et les instituteurs bilingues

Attendu que DANS L'ALBERTA l'on ne donne pas à la langue française la place à laquelle elle a droit, le Premier Congrès de la Langue Française au Canada émet le voeu.

1.—Que l'elément français de l'Alberta et de la Saskatchewan s'appuyant sur la loi ne se contente pas d'une demi-heure de français dans les écoles, mais qu'il voit à ce qu'un cours primaire en français soit donné partout où la chose est possible;

2.—Que l'on demande la création d'écoles normales bilingues catholiques et la nomination d'inspecteurs bilingues catholiques;

3.—Que l'on pousse la jeunesse étudiante de Québec VERS LA CARRIERE PLEINE D'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT dans l'Ouest, que l'on fasse également des efforts pour envoyer des jeunes de l'Ouest se préparer dans Québec pour devenir là-bas des instituteurs bilingues.

L'enseignement secondaire du français et le Collège de St-Boniface

Attendu que le collège de St-Boniface est le seul établissement d'enseignement secondaire catholique et français dans l'Ouest canadien.

Le Congrès émet le voeu:

1.—Que le collège de St-Boniface maintienne fortes et vivaces les conditions du haut enseignement secondaire français, tout en s'adaptant, pour l'enseignement bilingue, aux conditions du milieu;

2.—Qu'il s'oppose de toutes ses forces à l'établissement du mono-religieuses et laïques, et qu'ils sol-

3.—Même s'il travaille à obtenir la plus large liberté possible pour le fonctionnement intérieur de son établissement;

4.—Qu'il organise ou fortifie, l'enseignement de l'histoire de la langue française.

Le monument à La Vérendrye

Considérant que les monuments qu'on élève aux grands hommes de la patrie sont des exemples toujours présents de pur et noble patriotisme pour tous les fils d'une nation;

Le Premier Congrès de la Langue Française au Canada émet le voeu que les Canadiens-français élèvent à ces apôtres de la langue française, dans les endroits qu'ils ont illustrés par leurs sacrifices et par leurs travaux, des monuments dignes de leur mémoire et de leurs oeuvres. Le Congrès désire louer tout particulièrement la noble initiative des Canadiens-français de l'Ouest, qui ont formé le projet d'immortaliser le nom du grand découvreur La Vérendrye, en lui élevant un monument qui sera comme la consécration de sa gloire.

L'Immigration canadienne-française dans l'Ouest

Considérant qu'il est utile à la conservation et à l'extension de la Langue française au Canada que le domaine actuel du Français dans l'Ouest canadien, dans l'Ontario et dans les Provinces Maritimes ne cesse de s'étendre.

Le premier Congrès de la Langue Française au Canada émet le voeu que les Canadiens-français de la province de Québec et des Etats-Unis qui ont décidé d'aller tenter fortune ailleurs, soient particulièrement dirigés vers l'Ouest canadien, l'Ontario et les Provinces Maritimes, où ils iront donner l'appui de leur nombre aux groupes français déjà établis dans ces fertiles provinces. Sur l'avis de Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, le Congrès désire ajouter qu'il considère comme nécessaire aux intérêts de la cause française en notre pays l'ETABLISSEMENT A QUEBEC D'UN BUREAU DE COLONISATION, dont le but serait de diriger les habitants de langue française de la Province de Québec, qui ont résolu d'aller tenter fortune ailleurs, vers les centres catholiques et français déjà établis dans l'Ouest canadien, et que des BUREAUX CORRESPONDANTS SOIENT CONSTITUES DANS CHACUNE DES VILLES EPISCOPALES DE L'OUEST. Le Congrès désire préciser ce voeu en indiquant que nos compatriotes de l'Ouest ont tout particulièrement BESOIN DE MEDECINS ET D'INSTITUTRICES, religieuses et laïques, et qu'ils sollicitent ardemment le concours d'un plus GRAND NOMBRE DE PRETRES de notre langue, dont les paroisses canadiennes-françaises, qui vont se multipliant là-bas, auront toujours un besoin croissant.

Une action juridique en faveur du Français dans les provinces canadiennes

Que l'Oeuvre du Parler français devenue permanente, un comité spécial d'hommes versées dans les lois soit formé ayant le soin de veiller à la législation touchant les droits de la langue partout où sont établis des groupes importants de la race, et que tout en respectant les idiomes qui lui sont étrangers, des mesures soient prises pour que le français soit maintenu ou rétabli dans son intégrité, à titre de langue organique de ce pays au même rang que la langue anglaise.

Que, cependant, les fonctions de ce comité ne se bornent pas seulement à une surveillance générale, mais que ses attributions entrant dans les détails pratiques, soient de faire connaître au peuple l'étendue de ses droits à l'école ou ailleurs et que des garanties SOIENT EXIGEES DE LA PART DES CANDIDATS AUX ELECTIONS POUR ASSURER EN CHAMBRE, la pratique, la défense et la revendication légitime de tous ses droits; la langue devant être regardée comme l'une des libertés essentielles au-dessus de toutes querelles ou attaches de parti.

L'Idée du crédit agricole

Une commission spéciale doit étudier les meilleurs moyens d'améliorer et de développer l'agriculture dans la province d'Ontario.

Le dernier recensement a tellement désappointé les dirigeants de cette province qu'ils paraissent vouloir n'épargner aucun effort pour essayer d'enrayer le mal général de la désertion des campagnes au profit des villes. Ils vont consacrer cinq millions à la colonisation de l'Ontario-nord, travailler à conduire l'électricité jusque sur les fermes et peut-être aussi prêter le crédit de l'Etat aux cultivateurs qui en auront besoin et qui pourront offrir les garanties suffisantes pour en bénéficier. Nous disions récemment que cette idée fait du chemin. En effet, elle figurait au programme de l'opposition au Nouveau-Brunswick, elle est appliquée dans la Nouvelle-Ecosse, les deux partis l'adoptent dans la Saskatchewan, et dans l'Ontario, M. Lucas, l'un des hommes politiques les plus en vue s'en fait le propagateur énergique et enthousiaste.

"L'agriculture est, dit-il, l'industrie fondamentale de toutes les autres et aucun pays ne peut progresser longtemps si l'agriculture est négligée. Il semble qu'au Canada et aux Etats-Unis l'agriculture n'a pas reçu des hommes publics autant d'attention que son importance le demandait; le meilleur de leur esprit s'est plutôt portée au développement commercial et manufacturier. L'on a paru croire que si le commerce et l'industrie manufacturière étaient prospères, l'agriculture devait l'être aussi. Cette erreur dure depuis si longtemps qu'elle a fini par produire ce mouvement général de la jeunesse de la campagne vers la ville, jusqu'à ce que le nombre des habitants de celles-ci soit hors de proportion avec le nombre des habitants de la campagne."

Le fait est que longtemps l'encouragement officiel à l'agriculture se borna à des subventions plus ou moins utiles. Avec l'établissement des fermes expérimentales commença le développement pratique, que l'industrie laitière a considérablement accentué. Puis vinrent les hausses de prix qui ont fait de l'agriculture une profession très payante. Pourquoi la désertion des campagnes a-t-elle surtout coïncidé avec cette amélioration dans la condition de l'agriculture ? L'énorme développement de l'industrie manufacturière en est sans doute l'une des causes, mais non la seule. Le cultivateur continue de se plaindre que, somme toute, il n'est guère plus riche qu'autrefois. N'est-ce pas parce qu'il se spécialise trop? En certaines régions, par exemple, on ne fait que l'industrie laitière, et pourvu que la terre nourrisse tant bien que mal le troupeau, l'on s'occupe fort peu du reste. L'élevage est négligé et c'est ce qui fait que dans certaines campagnes on est obligé d'acheter les viandes de l'ouest, et que dans les villes les prix atteignent un chiffre décourageant pour les petites bourses.

Il semble pourtant qu'avec l'étendue moyenne des terres, nos cultivateurs pourraient, par des méthodes plus perfectionnées produire davantage pour leur bien et pour celui des autres classes de la société. On leur a jusqu'à un certain point donné le goût des améliorations, mais le goût sans argent reste toujours à l'état de projet. Et pour la grande partie des cultivateurs qui n'ont réussi à se libérer d'hypothèques qu'à force d'économies que les habitudes nouvelles de vivre rendent presqu'impossibles à recommencer, l'obstacle aux réformes à faire est peut-être l'emprunt nécessaire pour les entreprendre. Aux banques, le cultivateur n'est généralement admis que pour y déposer son argent et les placements industriels sont devenus si avantageux que le nombre de ceux qui autrefois préféraient leur prêter se fait de plus en plus rares. Il y a des districts où l'on ne peut emprunter à moins de sept pour cent et avec obligation de rembourser au moins la moitié du prêt par versement. Aux yeux de plusieurs ce détail grossit encore l'obstacle.

Le but du prêt d'Etat ou, si l'on aime mieux, du crédit agricole, est d'aplanir les voies au cultivateur en réduisant le taux de l'intérêt et en multipliant les versements, de façon à ce que l'emprunt s'éteigne avec l'intérêt au bout d'un certain nombre d'années, dix, quinze, vingt ans, sans cependant le priver de l'avantage de se libérer entièrement aussitôt qu'il le peut. Partout où cette idée est admise, c'est le système que l'on suit et le succès est général.

Un journal signalait récemment le cas de la Nouvelle-Zélande. M. Lucas cite une lettre de M. Thomas W. Wilford, l'un des députés à la législature de cette colonie qui déclare que la politique des prêts à l'agriculture a été un bienfait pour ce pays, que le gouvernement n'a rien perdu, et que la seule critique que l'on entende aujourd'hui porte sur l'insuffisance du crédit affecté à cette fin. Pourtant ce crédit est de vingt-cinq millions de piastres. Moyennant 4 1-2 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement, l'emprunteur se libère de sa dette en trente-six ans.

UN GRAND CANADIEN

La province de Québec vient d'ériger une statue à Honoré Mercier. En ce faisant la vieille province française a non seulement rendu hommage à l'un de ses fils mais la statue de bronze qui s'élève en face du palais provincial de la vieille cité de Champlain est aussi un tribut de reconnaissance et une réparation publique éclatante à la mémoire de l'un de ses plus illustres fils que ses ennemis conduisirent prématurément au tombeau.

Les libéraux étaient clairsemés à cette époque. Sir Georges Etienne Cartier tenait en ses mains les destinées de la province de Québec.

Se proclamer libéral, c'était se vouer à l'ostracisme. De vieux préjugés habilement exploités tenaient systématiquement à l'écart des hommes comme Dorion, Cherrier, Fournier, dont la science, la droiture, l'intégrité et la dignité de vie étaient admirées de tous.

Mercier, — comme David, son contemporain, — se sentait instinctivement attiré vers l'opposition.

L'on sait que la Confédération nous fut offerte — que dis-je, imposée, — un beau matin comme présent des dieux, sans PLEBISCITE ni REFERENDUM.

C'était risquer un saut dans l'inconnu. Vives furent les protestations, bruyantes les manifestations. Les Canadiens-français, soucieux de l'avenir de leur race, se demandèrent avec anxiété si le nouvel ordre de choses ne mettrait pas en danger notre existence nationale. Nous luttions, nos représentants devaient se tenir assidument sur la brèche. Pour maintenir notre hégémonie et sauvegarder nos institutions particulières, il fallait constamment monter la garde. C'était le qui-vive continuel.

La Confédération venait brusquement, du jour au lendemain, changer le cours de nos destinées. La combativité du Haut-Canada allait s'accroître de l'apport qui lui était fait par l'adhésion au pacte fédéral de nouvelles provinces, dont la langue, les lois, la religion, la mentalité étaient identiques aux siennes.

Beaucoup des nôtres s'alarmèrent et parmi ceux-là, Mercier. Il voyait dans cette orientation imprévue, trop d'aléas pour sa nationalité et à la lumière des événements passés et présents qui dira que ses appréhensions patriotiques n'étaient pas fondées?

Il se sépara courageusement de son parti.

Les conservateurs comprirent la perte immense qu'ils faisaient. Aussi, dès cette époque et jusqu'à l'heure suprême où il fut couché dans son tombeau, lui livrèrent-ils une guerre sans merci.

Laurier, Chapleau, Langelier, Jetté, David, etc., étaient alors au début de leur brillante carrière. Ils entraient sur la scène politique à un moment de transition et à une date de crise; transition graduelle des traditions conservatrices que Sir George E. Cartier avait si profondément enracinées dans la province, qui se sont peu à peu, au souffle du gouvernement provincial autonome, transformées en aspirations libérales et progressives; crise provoquée par le traitement tyrannique dont souffraient nos compatriotes du Nord-Ouest, qui n'a pu être amélioré que par la sanglante tragédie de Batoche et le meurtre juridique de Régina.

En 1872, le parti national avait été fondé, par Jetté, Béique, Perreault, David, etc. Ce parti ralliait tous des esprits modérés.

Mercier se lança avec ardeur dans le mouvement qui devait mettre fin à l'équivoque facheuse dont le parti libéral était depuis trop longtemps la victime.

Cartier fut défait à Montréal, en 1872. Ce fut le COUP D'ESSAI du parti national.

En 1874, Sir J. A. Macdonald et son gouvernement succombaient, sous le coup de révélations scandaleuses à l'occasion du premier contrat du Pacifique.

Dans l'intervalle, Mercier avait été élu à Rouville comme député fédéral.

C'est à Québec toutefois que la destine l'appelait.

Aussi, le voit-on quelques années plus tard, député de St-Hyacinthe, à l'Assemblée Législative.

M. Joly était premier ministre et Mercier solliciteur-général.

Déjà, par son éloquence persuasive et sa prodigieuse faculté de travail, Mercier était désigné comme le successeur du "CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE," qu'était Sir Henry Joly de Lotbinière.

Il faut avoir entendu Mercier et Chapleau, à cette époque déjà lointaine. Quelle puissance de verbe! Quels géants!

La crise économique qui avait sévi de 1874 à 1878, emportait bientôt l'administration Mackenzie. Et Sir J. A. Macdonald reparaissait sur la scène le 17 septembre 1878, avec un lustre nouveau.

A Québec, le gouvernement Joly, soutenu par une faible majorité succombait à son tour en 1879. Cinq députés — MM. Flynn, Chauveau, Paquet, Racicot, Fortin — avaient, du soir au matin, changé mystérieusement d'allégeance politique.

M. Chapleau devenait premier-ministre et aux élections de 1881, une poignée de libéraux — de douze à quinze — sortaient victorieuse de l'épreuve électorale.

M. Joly était encore dans l'arène, mais virtuellement, le chef incontesté de l'opposition libérale, c'était Mercier. Il était alors, dans toute la vigueur de son incompérable talent. Aidé de ses amis, Joly, Marchand, Langelier, Gagnon, etc., il culbuta successivement et de haute main trois ministères conservateurs.

Il ne fallait plus qu'un solennel événement pour provoquer la crise finale. Il se produisit. La rébellion du Nord-Ouest venait d'éclater. Les causes de cette rébellion sont aujourd'hui connues. Le gouvernement fédéral était resté sourd aux réclamations des Métis. Il avait lui-même, par son incurie, précipité la révolte.

Nos volontaires pacifièrent la prairie et Riel se livra au général Middleton.

Au lendemain de cette rébellion, le gouvernement fédéral, comme honteux de sa propre turpitude, nommait une Commission chargée de s'enquérir des réclamations métisses.

Mais Riel serait-il exécuté ou gracié? Nous avons déjà raconté le mouvement généreux organisé par le sénateur David pour sauver Riel de l'échafaud. Mercier fut, à vrai dire, l'expression de ce mouvement.

Depuis des semaines déjà, Mercier accompagné d'autres jeunes patriotes, parcouraient la province pour obtenir de l'opinion publique qu'elle se fit entendre assez énergiquement pour forcer le gouvernement de Sir John Macdonald à lâcher sa proie et à laisser au moins la vie à sa victime.

Aussi, dès que la dépêche annonçant l'exécution de Riel fut parvenue à Montréal, tous les regards se retournèrent vers Mercier et toutes les consciences patriotiques le reconnurent comme le chef du parti décidé à ne plus permettre de semblables crimes.

Il fut, à cette époque, véritablement le chef de toute la province, conservateurs et libéraux l'acclamèrent et, peu de mois après, il prenait le poste de premier ministre de Québec.

Les persécutions ne lui furent point épargnées, guerre politique, guerre financière, guerre sociale et religieuse, tout fut employé contre lui.

La semence libérale jeté par lui dans la province germait lentement; mais avant qu'elle put arriver à maturité, les conspirations ourdies contre lui réussirent à le renverser, et il mourut abreuvé de déceptions, abandonné par de trop timides amis, mais, jusqu'au bout l'idole du peuple.

Ses funérailles furent une démonstration populaire d'une grandeur inouïe qui frappa d'épouvante ses ennemis triomphants et leur fit entrevoir leur écrasement désormais inévitable.

Le temps qui guérit tant de blessures, qui efface tant de choses, a vengé Mercier de ceux qui tentèrent de le couvrir d'opprobre. L'oubli ne s'est fait autour de son nom. Il est inscrit au temple de l'histoire d'où sa figure imposante se détache comme celle d'un grand ancètres.

Honoré Mercier! C'est tout un monde de souvenirs que ce nom évoque. Reportons-nous à vingt-cinq ans en arrière, à l'époque où dans la maturité de son talent, il venait d'assumer les fonctions de premier-ministre à Québec.

Il était alors au zénith de sa popularité. Grand de taille, la tête bien plantée sur de robustes épaules, son oeil noir et perçant imposait à tous ceux que les hasards de la vie mettaient en contact avec lui. Sa parole pénétrante, logique, claire, avait sur la foule une emprise profonde.

C'était une puissance.

Elève des Jésuites, Mercier avait conservé une grande vénération pour ses anciens maîtres.

Premier-ministre libéral, il n'hésita pas à solutionner la très épineuse question des biens des Jésuites confisqués par les autorités impériales, au début de la domination anglaise. Ceci est désormais du domaine de l'histoire, mais il est bon de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier, que la restitution des biens des Jésuites est l'oeuvre d'un gouvernement libéral.

A sa sortie du collège, Mercier se fixa à St-Hyacinthe où il pratiqua le droit et fit du journalisme. C'est Alfred de Vigny qui disait qu'à son cimier héraldique, il avait ajouté une plume de fer.

Mercier devait, lui aussi, comme tant d'autres, ajouter à son titre d'avocat celui de polémiste — ce qui explique sans doute la belle et claire ordonnance de ses discours.

A son court ministère, la province doit le règlement de la question si brûlante des biens des Jésuites, qu'aucun gouvernement conservateur avait lui n'avait osé régler conformément à l'équité.

Elle lui doit aussi la reprise des relations financières entre la province et le marché français; l'inauguration d'une large politique d'encouragement à l'agriculture et à la voirie rurale; l'initiative de ces conférences interprovinciales qui ont tant aidé aux provinces à défendre leur autonomie contre les empiètements du pouvoir fédéral; les écoles du soir, l'enseignement agricole, et vingt autres fructueuses réformes.

Elle lui aurait dû la conversion de sa dette en un titre de rente à 3 pour cent, sans la conspiration de certains financiers qui, ne voulant pas perdre les intérêts usuraires qu'ils tiraient des emprunts provinciaux, réussirent à faire échouer cette grande conception financière.

Mais, pour le peuple canadien-français, Mercier est surtout resté le patriotes ardent qui a dit au nom de la province de Québec, à ceux qu'aveuglait un fanatisme étroit et soupçonneux: Halte-là! mes fils, partout où ils sont allés s'établir au Canada ont droit à ma protection et on n'y pourra toucher qu'après m'avoir passé sur le corps!"

Et c'est sous cet aspect surtout que Mercier passe à la postérité; c'est ce geste digne des ancêtres de l'épopée franco-canadienne, que rappellera à nos petits neveux l'admirable monument du sculpteur Chevré.

Cinq ans après le coup d'Etat qui mit fin à sa carrière politique, la province de Québec balayait du pouvoir pour toute une génération au moins, les conspirateurs et ceux qui avaient profité de la conspiration.

Et la province de Québec, aujourd'hui libérale, progressive et prospère, salue aussi en lui le précurseur, l'ouvrier de la première heure, le martyr de sa liberté, de son progrès et de sa prospérité.

L'Alliance Nationale dans l'Ouest

Etablissement d'un cercle à Vonda

Vonda, 8—La journée d'hier fut une fête pour notre paroisse et elle restera longtemps gravée dans la mémoire de tous ceux qui furent les heureux témoins de l'installation d'un Cercle de l'Alliance Nationale.

A deux heures après-midi, malgré le temps peu favorable, on voyait arriver de tous côtés voitures et piétons. Tous venaient assister à une fête nouvelle pour eux. Bien vite la grande salle publique située en haut de l'école catholique était comble. Sur la gracieuse invitation de M. Vaillancourt, non seulement les futurs initiés, mais beaucoup d'autres personnes des deux sexes s'étaient empressées de répondre à ce cordial appel du zélé propagateur. trente-huit nouveaux membres recrutés par les soins et l'ardeur infatiguable de M. Vaillancourt viennent s'aligner à la place d'honneur. Là, comme de fiers soldats d'une ligue d'honneur, ils écoutent les conditions, les règles, le but de l'association dans laquelle ils vont entrer. Ils répondent d'un accent plein d'ardeur aux demandes de probité, de charité chrétienne qui leur sont faites, puis ils s'engagent à obéir fidèlement à toutes les ordonnances de l'Alliance Nationale.

Sur la parole de son engagement solennel chaque membre reçoit l'insigne du Cercle de l'Alliance Nationale qui, dorénavant, aux jours solennels, dans les fêtes et dans les deuils, ornera ces nobles poitrines canadiennes où s'abritent des coeurs jeunes encore mais pleins d'amour et d'enthousiasme pour la foi catholique et la langue de nos aïeux.

Le Cercle s'appellera "L'Alliance Nationale de Vonda" No 372.

M. Vaillancourt dirigea avec tact cette joyeuse assemblée. A son *discours toujours châtié et bien* clair, il sait mêler des paroles aimables pour tous ses auditeurs. C'est avec une adresse exquise qu'il présente un aimable compliment et sa délicatesse est *charmante* lorsquil s'adresse aux dames de l'assemblée.

On procède à l'élection des différents titulaires du Cercle. Je le dis à l'honneur des nouveaux alliés, *comme la plus grande cor*dialité et l'esprit le plus sympathique règne parmi eux, ces élections furent toutes faites par acclamation. Aux titres de président, M. le docteur J. Doiron; vice-président, M. de Lagassey; sec.-trés., A. A. Girouard. Médecin-examinateur, Dr J. Doiron; com.-ordonnateur, M. F. X. Chaput; introducteur, M. Joseph Edgar Roy; auditeurs, MM. H. Gauvin et Arthur Stebbins; substitut, Rev. M. Frs. Bergeron, curé de St-Denis.

Ces titulaires, choisis à la satisfaction d'un chacun, sont appelés à se placer de nouveau devant l'estrade qu'abrite un immense drapeau de Carillon. Là ils font serment de fidélité à leur mandat. C'est en toute loyauté, promettent-ils, avec zèle et impartialité, dans un esprit franchement charitable et toujours sous l'inspiration des enseignements de l'Eglise qu'ils rempliront les nobles fonctions auxquelles ils sont élevés.

Puis tous les yeux de la foule se portent vers le fondateur du cercle au moment solennel où il dévoile les belles décorations destinées aux différents titulaires. Sur la réception du serment de fidélité, M. Vaillancourt, par son secrétaire fait apposer sur la poitrine des officiers à côté du premier médaillon, l'insigne qui porte écrit en lettres d'or le titre auquel il a été élu.

La grande et riche étole toute d'or que reçoit M. le Président fait l'admiration de tous. Elle est formée d'une chaîne d'étoiles d'or dont le centre est orné de mosaïques très délicates avec les devises du Canada et de l'Alliance Nationale.

Après cette imposante cérémonie viennent les discours. M. Vaillancourt, par des paroles très concises et pleines de justesse et de simplicité, nous fait connaître la beauté de cette oeuvre nationale, exclusivement catholique et française. Pour résumer en quelques mots et afin de faire connaître cette institution à laquelle un grand nombre de Canadiens-français catholiques seraient heureux d'appartenir, nous allons dire succintement quel est son but et les bénéfices qu'elle assure à ses membres.

But—Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une pensée de secours mutuel et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale.

Pour parvenir à cette fin, l'Association adopte les moyens suivants:

1o. Aider matériellement et moralement ses membres ainsi que leurs familles et leurs héritiers.

2o. Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres.

3o. Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques.

Bénéfices que l'Alliance Nationale assure à ses membres:

1o. Capital héritage.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit au montant d'assurance mentionné au certificat dont il est porteur.

2o. Indemnité aux invalides. — Les membres frappés d'invalidité absolue aux termes des statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation, le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il a atteint 70 ans.

3o. Pension aux vieillards. — Tout membre qualifié aux termes des statuts, qui a atteint l'âge de 70 ans, reçoit annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

4o. Certifcat de participation acquise—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans peut recevoir un certiifcat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation: celui qui se retire après 20 ans, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

5o. Exemption de contributions en faveur des membres frappés d'infirmité absolue et de ceux qui sont âgés de 70 ans.

Bénéfices en maladie — Les membres qui s'inscrivent à la caisse des malades reçoivent en maladie une indemnité de $5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier, jusqu'à concurrence de $400.

Toute personne qui approfondira les nombreux avantages de cette société, se convaincra facilement de sa supériorité sur toute autre du même genre. D'ailleurs, créée l'une des dernières, il n'y a que 20 ans, elle sut profiter avantageusement de l'expérience de ses soeurs ainées. Elle a aussi en sa faveur le patronage des plus hautes personalités du Canada; elle recrute parmi ses membres une forte partie du clergé.

A son tour, M. le Dr Doiron, élu président et revêtu de son insigne somptueux, qui sied si bien à son âge vénérable et à sa noble prestance, adresse à ses confrères un discours où il rappelle le beau passé de l'Alliance Nationale à laquelle il appartient déjà depuis plusieurs années et assure que ses rapides développements sont une garantie de son avenir prospère; il fait des voeux pour que ce nouveau cercle qui compte déjà au jour de sa naissance 38 membres, grandisse rapidement et reçoive dans sa fraternité tous les bons paroissiens de Vonda et des alentours.

M. l'abbé Voisin adresse à son tour quelques mots de félicitation aux braves catholiques de Vonda qui comprennent que dans nos temps, il faut s'unir pour être forts et soutenir par l'Alliance de toute la Nation, notre foi et notre langue.

Tous ces discours furent écoutés avec enthousiasme et vivement applaudis.

Avant de se séparer on prend les dernières dispositions qui devront assurer le bon fonctionnement du Cercle. La date des assemblées est fixée au troisième dimanche de chaque mois, à la sortie de la messe paroissiale: tous les membres se feront un devoir d'être présents.

M. Vaillancourt annonce au Cercle qu'il a droit à un délégué pour la convention générale de l'Alliance Nationale, à Woonsocket, R.I., au mois d'août prochain et demande si nous voulons y être représentés comme il est de notre droit et de notre devoir. On discute pendant quelques minutes et M. le Dr Doiron, président du Cercle, prenant la parole au nom de ses confrères, offre délicatement à M. le fondateur du Cercle d'accepter lui-même la charge et l'honneur d'être notre représentant.

M. Vaillancourt se lève, et remerciant M. le Président de sa délicate attention pour son humble personne, dit que nous serions mieux représentés par quelqu'un des nôtres mais puisqu'on lui demande d'accepter cette mission il a toute raison d'être fier du titre de représentant du Cercle le plus fort de la Province de Saskatchewan. Il s'acquittera, dit-il, avec fidélité de son mandat et à son retour ici il se fera un plaisir de nous faire part des délibérations et des résolutions de la convention, et sera heureux de trouver là l'occasion de revenir au milieu de nous. — Vifs applaudissements.

M. Vaillancourt remercie la nombreuse assistance. M. le Président, au nom de tous, lui témoigne notre reconnaissance et chacun se retire édifié, satisfait du bien accompli, devisant ces beaux mots "Vincit concordia fratrum." La bonne entente fraternelle sera victorieuse.

TESTIS.

LA GUERRE ITALO-TURQUE ET LE TRONE DE VICTOR EMMANUEL

Rome, 16 — Les semaines se passent, les mois s'écoulent et la fin de la guerre ruineuse de l'Italie et de la Turquie semble être plus éloignée que jamais. Comme durant toutes les guerres, c'est sur les pauvres ouvriers que retombe la plus grande partie du fardeau, des taxes, des pertes de salaires et en plusieurs cas des choses de première nécessité à la vie.

Partout dans le pays les manufactures, les usines et les magasins ferment. Dans plusieurs petites villes, la population toute entière est oisive et n'a rien à manger.

Le mécontentement perce chez le peuple et si la situation ne change pas, la révolution éclatera certainement.

Les anarchistes et les socialistes se font entendre. Pourtant, c'est le vent de la révolution qui se fait menaçant. Un diplomate anglais très connu et familier avec les affaires de l'Europe a déclaré que la situation était très grave.

Si Victor-Emmanuel désire conserver son trône, il ne doit pas perdre de temps et mettre fin aussitôt à cette guerre qu'il n'aurait pas dû commencer.

A tout observateur avisé, il est évident que si la révolution italienne commence, elle n'aura de fin que quand le trône aura été renversé.

Dover, Angleterre, 4 — Claude Graham White et sa jeune épouse sont arrivés aujourd'hui ici en aéroplane, après avoir traversé le détroit. Ils se dirigeaient vers Londres de retour de leur voyage de noces en aéroplane sur le continent.

Au Sacré-Coeur de Montmartre

LE CAMPANILE DE MONTMARTRE.

Jamais, à l'occasion d'une grande cérémonie, foule plus compacte n'avait empli la basilique de Montmartre qu'en cette journée où a été béni solennellement, par le cardinal Amette, le campanile, entièrement achevé, de l'église du Voeu national.

L'immense assistance qui se pressait dans la grande nef et les bas-côtés peut être évaluée, sans exagération, à plusieurs milliers de personnes, que n'avaient arrêtées ni l'ascension de la Butte Montmartre, ni la longueur de la cérémonie traditionnelle, ni la chaleur qui régnait dans la basilique. Il semble bien, en effet, qu'aucun système d'aération n'a été prévu par l'architecte du monument, en sorte que les jours d'affluence la température devient étouffante.

La bénédiction du campanile, à laquelle a procédé avant la cérémonie solennelle Mgr Amette, marque la clôture des travaux extérieurs de la basilique. Fait assez peu connu, le campanile ne s'élève qu'à la moitié de la hauteur fixée par le plan primitif, dans lequel il dominait de très haut le dôme, au lieu que maintenant il est presque à la même hauteur. Après mûres réflexions, on a craint que le campanile construit d'après le premier plan ne semblât écraser de sa masse la grande coupole, tandis que la hauteur définitivement adoptée ne nuit en rien aux proportions de cette dernière.

Nous avons dit que l'achèvement du campanile marquait la terminaison des travaux extérieurs du Sacré-Coeur — sans comprendre dans ceux-ci, bien entendu, l'escalier monumental. Il reste encore à faire en effet de nombreux aménagements intérieurs: la mosaïque du choeur, commandée, comme on sait, au grand artiste Luc-Olivier Merson, et qui ne sera pas terminée avant cinq ans; le dallage des nefs, les portes de l'église, la chaire, etc.

Par contre, le grand autel a été achevé et béni récemment. Il est splendide et digne de l'église du Voeu national. Le superbe dôme qui domine le tabernacle et abrite le Saint-Sacrement et les deux anges en argent massif qui supportent ce dernier sont surtout à signaler.

Enfin, pour compléter cette petite description par quelques renseignements techniques, disons que le Sacré-Coeur, dont la première pierre a été posée le 16 juin 1875, a 50 mètres de longueur, que la hauteur intérieure de la coupole au dôme est de 86 m. et le campanile 90 mètres, et qu'enfin la basilique est édifiée sur 83 piliers de 33 mètres de profondeur, dont 25 ont 5 mètres de diamètre.

Le Sacré-Coeur offre aux grandes cérémonies un cadre magnifique. Rien de plus impressionnant que cette vision du choeur qui apparaît du bas de l'immense nef, vision éblouissante où se mêlent l'or des dorures du tabernacle et des chapes, la clarté des cierges, les couleurs vives des drapeaux et des habits pontificaux et la blancheur des surplis des prêtres et des enfants de choeur. A ce tableau s'ajoutait celui de la foule immense qui emplissait l'église et qui, vue du haut des tribunes, semblait une véritable mer humaine.

Lorsque, les rites traditionnels de la bénédiction du campanile terminés, durant lesquels la Savoyarde avait fait entendre sa voix profonde, le cardinal Amette apparut à l'entrée de la nef, revêtu d'une lourde chape d'or et précédé d'un long cortège de prêtres et de chanoines, un frémissement passa dans l'assistance qui attendait depuis plus d'une heure dans un calme recueillement, et tous se levèrent et s'inclinèrent sous la bénédiction paternelle de l'archevêque. Le cardinal prit place dans le choeur, au trône pontifical, ayant vis-à-vis de lui un évêque missionnaire, Mgr de Cormont, évêque de Bodona, et à ses côtés Mgr Fages, archidiacre de Notre-Dame, Mgr Odelin, et le chanoine Clément, son secrétaire particulier; puis les vêpres pontificales commencèrent avec leur rite compliqué et pompeux. Lorsqu'elles furent terminées, le cardinal Amette, en grand cortège, rentra processionnellement à la sacristie pour déposer la chasuble d'or et revêtir la "cappa magna" écarlate. Puis, toujours accompagné, il se rendit au banc-d'oeuvre pour entendre le prédicateur de la fête, l'abbé Coubé, ancien membre de la Compagnie de Jésus, comme on sait.

L'abbé Coubé, qui portait un camail somptueux, inconnu à Paris, lequel, avec ses hermines et sa pourpre, rappelle un peu la robe d'un président é la cour de cassation, camail qui est, a-t-on dit, celui de chanoine de Cambrai, adressa d'abord, de sa voix au timbre perçant, qu'on entendait distinctement dans toute la basilique, un très beau compliment au cardinal Amette qui l'écoutait. Il le félicita d'avoir eu l'honneur de bénir l'achèvement des travaux du Sacré-Coeur, honneur, dit-il avec raison, qui lui était bien dû. Puis il montra les progrès du culte du Sacré-Coeur en France, qui semblent coïncider avec ceux des travaux de la basilique.

Le cardinal repondit en quelques paroles émues.

Dans cette basilique élevée par la France pénitente il ne voulut pas oublier, en ce jour de joie, les douleurs de ceux qui sont morts pour la patrie, et il convia ceux qui l'écoutaient à chanter le "De Profundis" pour le repos de l'âme des victimes du "Vendémiaire".

Puis, ce fut, avant le salut, la procession solennelle, toujours émouvante et grandiose à Montmartre. Précédant le cardinal-archevêque, des milliers d'hommes, un cierge en main, firent lentement le tour de l'immense basilique en chantant des cantiques; au passage de Mgr Amette, qui s'avançait sous le dais porté par quelques catholiques éminents, la foule de ceux qui n'avaient pu prendre part à la procession se prosternaient respectueusment.

Au moment où le cardinal arrivait au bas de la nef, les grandes portes de la basilique s'ouvrirent toutes grandes. Seul, le prélat s'avança sur le perron et, du haut du Sacré-Coeur achevé, en une sorte de bénédiction "urbi et orbi" lentement, en un geste large et solennel, il fit le signe de la Rédemption sur la grande ville qui s'étendait à ses pieds, à moitié noyée dans les brumes du soir.

LA FRANCE

La situation menaçante en Europe présente un aspect qui s'impose particulièrement à l'attention des Canadiens d'origine française. C'est que non seulement l'Empire auquel nous sommes loyalement attachés, mais la France aussi, notre ancienne mère-patrie, est en danger. De sorte que nous avons deux mères-patries en péril, contre nos concitoyens de langue anglaise, une.

Et le péril que court la France ne saurait être mis en doute. L'Allemagne s'est agrandie avec les dépouillés de la glore française. Il y a quarante ans, Bismarck entraina délibérément l'Empereur des Français dans une guerre qu'il n'était pas prêt à engager — mais pour laquelle Bismarck et Moltke avaient soigneusement fait tous leurs préparatifs — et les armées alliées de la Prusse et des Etats germaniques passèrent le Rhin et écrasèrent les patriotiques défenseurs de la belle France. Le lendemain de Sedan, le nouvel empire germanique était cimenté dans les camps établis aux environs de Paris, et le nouvel Empereur d'Allemagne était couronné dans la Galerie des Glaces, à Versailles.

Ce fut le commencement. La France y perdit son empereur; l'Allemagne y gagna le sien. La France perdit l'Alsace et la Lorraine. Pendant plus longtemps que nous n'aimons à avouer, la France perdit confiance en elle-même — presque son amour-propre — et jusqu'au moment de l'incident Delcassé, des bribes de son autonomie. Nous nous souvenons bien que lorsque la France commençait seulement à recouvrer ses forces, que ses blessures de la grande guerre commençaient à se cicatriser, Bismarck était résolu à la replonger dans une nouvelle guerre qui devait achever l'oeuvre de Sedan. Mais l'Angleterre intervint — surtout grâce à la gracieuse influence de la reine Victoria — quoique, à cette epoque la Grande-Bretagne et la France ne fussent pas aussi près qu'aujourd'hui de contracter une alliance.

La diplomatie allemande a toujours manifesté envers la France la même attitude de domination. Cette attitude s'est révélée lorsque la France a d'abord proposé de rétablir l'ordre au Maroc. Le Kaiser se rendit à Tanger expressément pour intimer aux Français qu'ils étaient bien présomptueux de songer à occuper seulement une partie de l'Afrique, sur laquelle l'Allemagne n'avait pas les moindres droits, avant d'être allés chapeau bas à Berlin, en demander la permission à son gouvernement. Chacun se souvient de ce qui arriva: la France fut forcée de céder. Une conférence fut tenue à Algésiras, où il fut reconnu que la France avait des droits au Maros, mais de telles entraves furent opposées à ses opérations futures que le traité d'Algésiras a été impossible à mettre en pratique. Aujourd'hui — grâce à l'entente cordiale — le peuple français s'en est dégagé. Mais, à la conférence, la France fut obligée de céder devant les menaces déguisées de l'Allemagne.

Après la retraite de M. Delcassé des Affaires Etrangères, retraite demandée par l'Allemagne, on fut justifiable de penser que les décrets du gouvernement français ne devenaient valides qu'après avoir été contresignés par le Kaiser. Et telle fut la position humiliante de la France jusqu'au récent relèvement de la Russie.

Alors se produisit un changement. La première fois depuis Sedan, où les baïonnettes françaises et allemandes se heurtèrent sans que les Français eussent à reculer, ce fut lorsque la "Panthère" se présenta devant Agadir pour protester contre la politique française au Maroc, et dut retourner sans avoir délogé les Français de Fez. Ce fut la première victoire française depuis quarante ans. Et il faut l'attribuer à deux causes: la Russie s'était suffisamment relevée des suites de la guerre japonaise pour menacer la frontière orientale de l'Allemagne, et la marine britannique était prête à appuyer toute politique française équitable.

Nous avons fait cette revue des quarante dernières années pour montrer que l'Allemagne a constamment considéré comme esentiel au maintien de sa position de tenir la France dans un état d'infériorité. La présente attitude de l'Allemagne envers la France ne date donc pas d'hier. Sa détermination de surpasser la marine anglaise est plus récente. Elle ne remonte qu'au moment où l'Allemagne a découvert que la puissance navale était nécessaire à un empire du monde. Mais il n'y a rien de nouveau dans son attitude envers la France. Et cette attitude devra s'accentuer maintenant que la France cherche à se soustraire à cet humiliant asservissement.

Cette attitude est aujourd'hui bien comprise en Europe. Les fordont la France a hérissé sa frontière allemande indiquent assez ce que l'on en pense à Paris. Et nous recevons de temps à autre des indications de l'opinion de Berlin. Par exemple, l'autre jour, le général von Bernardi, le chef éminent de la cavalerie prussienne, publiait un livre intitulé: "L'Allemagne et la prochaine guerre." La prochaine guerre y est sensée être contre l'Angleterre. Mais, avec la maladresse coutumière à sa race, l'auteur commence par expliquer qu'il faudra d'abord écarter la France. Lisez cet extrait de son oeuvre:

"D'une manière ou de l'autre, nous avons d'abord à régler avec la France, si nous voulons avoir notre liberté d'action pour faire valoir notre politique dans le monde. Ceci est la base essentielle de toute saine politique allemande. Et comme l'hostilité française ne peut être écartée par des moyens pacifiques, il faudra recourir à la force des armes. Il faut que la France soit complètement renversée afin qu'elle ne se trouve plus sur notre chemin."

Il n'y a là aucune équivoque. Il faut broyer la France afin d'atteindre ensuite l'Angleterre. C'est une politique qui devrait aussi bien fonctionner dans le sens inverse. Si l'Angleterre pouvait être écrasée d'abord, l'Allemagne pourrait ensuite se précipiter sur la France. Les deux nations — la France et l'Angleterre — sont ensemble, dans une attitude de défense. Si l'une tombe, l'autre reste fatalement exposée à une défaite. Les deux armes principales de cette alliance des deux champions de la paix, c'est l'armée française et la marine anglaise.

Voilà aujourd'hui les deux garants de la paix universelle. Si l'armée française ou la marine anglaise indistinctement devait être affaiblie ou détruite, la France tomberait immédiatement dans la position qu'elle occupait après la capitulation de Paris, en 1871, et l'Empire britanique — dont nous faisons partie — tomberait en lambeaux.

La sécurité de la Grande-Bretagne dépend donc de la puissance de l'armée française, et la sécurité de la France dépend de la puissance de la marine britannique. Quand l'Allemagne est venue devant Agadir, c'est la marine britannique qui lui a commandé de se retirer. Si la France était attaquée demain, si encore les Vosges étaient illuminés des éclairs des canons Allemands, la marine anglaise volerait à son aide, avec toute la vitesse de ses dreadnoughts. Car cette marine porterait le corps expéditionnaire qui pourrait décider du sort de la bataille sur la frontière belge.

Le Canada — en un mot — ne peut aider à fortifier l'armée française, même s'il le voulait. Mais il peut et doit aider à fortifier la marine britanique.

"La Patrie."

LES RICHESSES MINIERES DU CANADA

Le Congrès International de Géologie de Toronto en août 1913.

La science géologique est la même partout; toutefois, on ne l'envisage pas partout sous le même aspect, et la façon dont le comité canadien d'organisation du Congrès de géologie a conçu le programme du futur congrès est un exemple vivant de l'esprit bien particulier du géologue canadien.

Tout d'abord, les Congrès de géologie internationaux dépassent en intérêt la plupart des Congrès du même genre. Ces Congrès ne se tiennent que tous les 3 ou 4 ans, et ils provoquent un mouvement de personnes considérable. Le dernier Congrès qui se tint à Stockholm, en Suède, en août 1910, fut fréquenté par 700 géologues. On compte au Canada sur 800 à 1,000 congressistes. Les meetings se tiendront à Toronto, en août 1913; les communications seront nombreuses et savantes, mais l'intérêt ne sera pas là. La grande affaire ,ce sera de faire faire aux congressistes ce que le bon bourgeois appelle "le tour du propriétaire". A tous ceux qui seront venus, il faudra montrer le Canada, ses roches, ses fossiles, mais aussi et surtout ses richesses minières, celles qui se voient et celles qui sont probables. Il ne faudra laisser partir les visiteurs qu'après leur avoir fait entrevoir toutes les "possibilités" du Canada.

Le programme est grandiose. Les excursions ont été divisées en 3 classes: celles qui précèdent la session, au nombre de 12; celles qui ne demandent qu'un jour ou deux, et qui seront faites pendant la session; elles sont au nombre de 10; celles enfin qui suivront la session et qui demandent plusieurs semaines. De ces dernières, on a prévu neuf.

Les congressistes recevront dès leur arrivée des guides, spécialement préparés pour la circonstance, où ils trouveront tous les itinéraires, les points intéressants, les problèmes à disouter pour chaque excursion. Ils pourront faire leur choix et se joindre à l'excursion qui convient le mieux à leurs goûts et au temps dont ils disposent.

Ce sont les excursions postérieures au Congrès proprement dit qui sont les plus importantes. Les excursions C1, C2 et C3 vont jusqu'à Vancouver par des voies différentes. L'une s'arrêtera de préférence dans les régions à mines métallurgiques, l'autre dans les bassins houillers. L'excursion C7, va jusqu'à Vancouver; là elle nolise un petit vapeur et remonte la côte du Pacifique jusqu'à Skagway en étudiant le problème encore mal résolu des fjords. De Skagway, le train emmène les excursionnistes jusqu'à Whitehorse; de Whitehorse, on descend la rivière Yukon jusqu'à Dawson. De Vancouver à Vancouver par Dawson, Klondyke, le comité prévoit 23 jours.

L'excursion la plus pittoresque est, sans contredit, l'excursion C8. De Toronto, les congerssistes vont par train jusqu'à Edmonton. De là on prend les voitures jusqu'à Athabaska Landing à 140 kilomètres plus au nord. A Athabaska Landing, un petit steamer de la Hudson Bay Co. prend l'excursion et la conduit à Grand Rapids — 225 kilomètres. La rivière Athabaska n'étant plus navigable, le reste du trajet se fait en canots et les excursionnistes couchent sous la tente. Il est à noter que, depuis Athabaska Landing, le pays n'est parsemé que par des postes de traite.

L'esprit qui a présidé à l'élaboration d'un tel programme est bien caractéristique. Le géologue, l'ingénieur canadien, sont tout autant que leurs confrères d'Europe au courant de la science. Ils la tiennent en aussi haute estime, mais ils lui demandent plus rapidement des résultats tangibles. Leurs mémoires scientifiques sont peut-être moins largement conçus que ceux de leurs confrères européens, ils abondent peut-être moins en théories générales, en résumés synthétiques, mais ils font par contre une part plus large au côté économique. Un des buts importants de la géologie est de renseigner le prospecteur, de guider l'ingénieur.

La Commission géologique canadienne porte d'abord ses efforts sur les régions qui promettent le plus au point de vue des minerais. Elle travaille en concordance avec ce qu'on appelle ici le "Département des Mines" et qui est comme un grand bureau de recherche et d'expérimentation.

Aux congressistes de 1913, on montrera évidemment les grands traits géologiques du Canada. En fait, peu de pays au monde présentent d'aussi intéressants problèmes. Le Canada renferme la série précambrienne la plus énorme et la plus compliquée; l'étude de ces terrains, les plus anciens qui soient, n'est qu'à ses débuts. Mais on montrera aussi les richesse, bien particulières de ce précambrien: les gîtes de Sudbury qui produisent la moitié du nickel du monde; les champs d'argent de Cobalt qui classent le Canada comme troisième pays producteur d'argent; les gisements de corindon, de mica, de graphite, d'amiante. A ceux qui iront dans l'Ouest, on montrera, à côté de ces immenses plaines de blé qui n'attendent que le colon, les immenses bassins houillers de l'Alberta et de la Colombie anglaise qui renferment, d'après M. Dowling, 83 milliards de tonnes de charbon bitumineux et presque autant de lignites.

Les Canadiens pourront montrer avec fierté leur pays, non point parce qu'il est fabuleusement riche, car c'est plutôt le contraire qui serait la vérité — que l'on songe par exemple au réservoir presque inépuisable en métaux qu'est l'Espagne, et à l'énormité des champs houillers de l'Angleterre; — mais parce qu'ils ne doivent qu'à eux seuls la prospérité de leur industrie minière. C'est à la Commission géologique que sont dûs tous les travaux de reconnaissance, les rapports, les cartes qui sont si utiles au prospecteur et à l'ingénieur. Ce serait une belle histoire que de raconter l'oeuvre de cette Commission qui, avec des ressources bien modestes, se mit à l'oeuvre en 1843 et produisit, en 1863, une "Géologie du Canada" en 1043 pages, qui reste encore un monument et souvent la seule source d'informations générales. Pour être "géologue" à Ottawa, il ne suffit pas d'être un savant, il faut encore avoir des qualités physiques et morales hors de pair. Il faut savoir manier le canot et portager son campement sur l'épaule; il faut avoir l'endurance et le caractère qui permettent, au milieu des dangers et des fatigues, d'observer autour de soi, de juger, de conclure. Quelle énergie il a fallu à Sir W. Dawson, bossu, mais infatigable, pour explorer le Klondyke bien avant les commodités modernes, à Low pour traverser en tous sens la solitude glacée du Labrador!

Le génie canadien, fait de crânerie et de confiance naïve dans le progrès de son pays, ne connait aucune hésitation. Les provinces se disputent actuellement les emplacements des ports sur la baie d'Hudson. En mai, une expédition est partie, qui contournera le détroit d'Hudson et remontera les fleuves qui se jettent dans la baie James, à la recherche de gisements de fer.

Je ne pense pas qu'aucune occasion plus favorable que le Congrès de géologie de 1913 se présente jamais pour voir mieux le Canada et comprendre mieux l'effort canadien.

A LIRE PAR LES FERMIERS

LA TUBERCULOSE BOVINE

Une brochure destinée à éclairer les éleveurs et propriétaires d'animaux sur la tuberculose bovine vient d'être préparée par la Commission internationale de la tuberculose. C'est un traité très clair et très simple, débarrassé de tous termes techniques. L'auteur avance que ce n'est pas chose rare de trouver dans un troupeau la proportion énorme de 70 à 80 pour 100 de vaches atteintes; il établit aussi que de jeunes enfants, nourris du lait d'une vache tuberculeuse, sont très exposés à contracter cette maladie, souvent fatale. Une description est donnée de sa nature, de son histoire, de ses symptômes, des traces qu'elle laisse sur le cadavre d'un animal, ainsi que quelques conseils sur la manière de traiter les troupeaux infectés et sur d'autres points importants. Des illustrations en demi-teinte d'animaux malades et apparemment bien portants figurent dans cette brochure. Elle est publiée par le directeur-général vétérinaire et l'on pourra en obtenir des exemplaires en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

LE JARDIN POTAGER

Au cours de la session du Parlement ,lecture a été donnée par d'éminents experts au comité permanent d'agriculture et de sylviculture du Sénat, d'un certain nombre de travaux pleins d'intérêt sur des sujets spéciaux en matière d'agriculture. Un de ces travaux notamment, dû à M. W. Saxby Blair, professeur d'horticulture au collège Macdonald, Québec, traite de la culture des légumes de jardin. Après quelques remarques importantes pouvant s'appliquer plus ou moins à toute espèce de culture de légumes, l'auteur étudie plus spécialement un grand nombre de celles qui appartiennent à notre pays. Entre autres détails intéressants, il donne des renseignements sur la construction et l'entretien des chassis à couches chaudes ou froides, sur les diverses espèces d'engrais et leur mode d'application, sur les labours, les semailles successives, etc. Il traite des tomates, oignons, choux-fleurs, céleris, melons, panais, betteraves, salsifis, aubergines, épinards, fines herbes, asperges, etc., et mentionne leurs variétés utiles. Ce travail a été publié en une brochure de 17 pages, offerte gratuitement au public par le bureau des publications du ministère fédéral de l'agriculture.

LE PLUS HAUT GRATTE-CIEL DU MONDE

Sur les treize millions cinq cent mille dollars nécessaires à sa construction, huit millions ont été fournis par des capitalistes français.

New-York, 13—Hier, à midi, sur un coup de sifflet parti du 49e étage du nouveau gratte-ciel "Woolworth", situé à Broadway et Park Place, le drapeau étoilé fut hissé au sommet d'un mât placé au 57e étage du colossal édifice, qui a sept cent soixante-quinze pieds de hauteur. Des milliers de personnes, massées dans les rues, ont assisté à cette cérémonie.

Le "Woolworth Building" est, après la tour Eiffel, le plus haut édifice du monde. Quand il sera terminé, il aura coûté 13 millions 500,000 dollars.

Le terrain représente, à lui seul une somme de 4 millions 500,000 dollars. Les fondations ont coûté un million et la construction huit millions.

La masse des matériaux employés représente un poids de 250,000 tonnes.

Il fut commencé en novembre 1910, sur les plans de l'architecte Cass Gilbert.

Sur les 13,500,000 dollars nécessaires à sa construction, huit millions ont été fournis par des capitalistes français, ce qui fait que les deux plus grands édifices du monde, la Tour Eiffel et le "Woolworth Building" appartiennent aux Français.

Les bureaux établis dans cet édifice colossal emploient à eux tous environ 10,000 employés.

Le plus haut bâtiment du monde a été nommé d'après M. F. W. Woolworth, né à Watertown, N.Y., de parents pauvres, et qui se lança dans les affaires à New-York en en 1878, avec un bazar d'objets à cinq et dix sous, bazars répandus aujourd'hui à profusion dans tout le pays.

LE PROTECTORAT MAROCAIN

La Chambre ratifie le traité par 460 voix contre 79.

Paris, 15 — A la séance d'aujourd'hui, présidée par M. Paul Deschanel, la chambre a discuté le traité de protectorat au Maroc.

M. Barthou, président de la commission des affaires étrangères a reproché à M. Jaurès d'avoir accepté l'accord franco-allemand et ensuite de repousser le traité de protectorat.

Il a félicité le gouvernement d'avoir envoyé à Fez le général Lyautey et il ajouta qu'en raison de la gravité de la situation au Maroc, il est nécessaire d'accorder toute liberté d'action au général Lyautey pour qu'il puisse pacifier le pays.

M. Poincaré, président du conseil des ministres, faisant l'éloge du général Lyautey, a montré l'oeuvre déjà accomplie par la méthode d'extension progressive employée par le commissaire résident général au Maroc.

Il a déclaré que le gouvernement continuera à lui accorder toute liberté d'action et il termina en préconisant la patience, car, a-t-il dit, renoncer maintenant au protectorat, serait tout simplement de la désertion.

M. de Monzie, député du département du Lot, s'est plaint de ce que l'on n'a pas oublié un Livre jaune sur la question marocaine. Il a demandé à quel point on en était avec les négociations franco-espagnoles.

M. Poincaré lui répondit que les membres du cabinet avaient pris l'engagement mutuel de garder secrets les pourparlers qui continuent toutefois normalement,bien que lentement.

La chambre a ratifié par 460 voix contre 79, le traité de protectorat marocain.

LE CONCOURS D'AVIETTES

Un Français gagne le prix de 1,000 francs.

Paris, 16—M. Gabriel Poulain a gagné, à Chatillon, le prix de 1,000 fr. offert au premier cycliste qui, à l'aide d'une aviette, volerait à une hauteur de dix centimètres et sur une distance d'une mètre.

En présence du commissaire de l'Aéro-Club, M. Poulain a réussi à s'élever à la hauteur prescrite et à voter sur une distance de trois mètres soixante centimètres.

Un concours d'aviettes avait eu lieu à Paris il y a quelques semaines, mais aucun des concurrents n'avait pu satisfaire aux conditions du concours.

CHRONIQUE LOCALE

DE RETOUR DU NORD

L'hon. juge Noël est de retour de son voyage annuel dans le nord après avoir couvert une distance totale de plus de mille milles; il s'est rendu jusqu'au Fort Vermilion où devait avoir lieu une session de la Cour de district.

M. le juge Noël a été vivement surpris des progrès fait par la colonisation depuis l'an dernier dans ces lointaines régions. Chaque jour de nouveaux colons arrivent dans le pays et lorsque le chemin de fer arrivera à Dunvegan, il y aura déjà dans la région un centre de colonisation assez important.

La voie ferrée est attendue dans le Nord avec une grande impatience et c'est le sujet journalier des conversations. La récolte s'annonce comme devant être très bonne dans la vallée de la Rivière La Paix.

A Fort Vermilion le thermomètre a enregistré 96 degrés Farh. à l'ombre, durant le mois de juin.

L'hon juge Noël a assisté aux fêtes du jubilé de Mgr Grouard, à Grouard.

MARIAGE

Le 16 juillet a été célébré, à la cathédrale St-Michel de Sherbrooke, le mariage de M. Jos. Amédée Trudeau, d'Edmonton, avec Mlle Marie Lanctôt, de Sherbrooke.

Les nouveaux époux sont partis immédiatement après la cérémonie pour Old Orchard Beach et Boston.

M. et Mme Trudeau seront de retour dans quelques semaines à Edmonton où ils s'établiront. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible.

SOIREE FAMILIALE

La deuxième soirée familiale, organisée par les dames de la Société du Parler Français de la paroisse de l'Immaculée Conception, aura lieu le dimanche, 28 juillet, à la salle paroissiale.

Les organisatrices promettent un programme extraordinairement attrayant. Tous les amateurs de divertissements agréables feront bien de s'y donner rendez-vous.

Nous avons eu cette semaine à nos bureaux la visite des RR. PP. Simonin, de Gleichen, et Pascal, de Prince-Albert, venus à Edmonton à l'occasion de la retraite annuelle des Oblats de Marie. Le R. P. Pascal est le neveu de Mgr l'évêque de Prince-Albert.

M. Ernest Dame, agent de district à Lethbridge, pour la Compagnie d'Assurances Métropolitaine, était de passage à Edmonton cette semaine. M. E. Dame, qui est un de nos anciens concitoyens d'Edmonton, ne tarit pas d'éloges sur la capitale d'Alberta, qui lui semble bien réellement "la reine de l'Ouest." Les progrès rapides de notre ville sont toujours un sujet d'étonnement profond lorsqu'on y revient après une absence de quelques mois, mais ce qui ravit encore plus que tout, c'est la beauté de notre ville et son charme qui en font le lieu le plus agréable de tout l'Ouest à habiter.

UN JEUNE HOMME de 20 ans, ayant fait cours commercial, parlant français et anglais, désirerait entrer dans maison de commerce comme commis et assistant teneur de livres. Ecrire à boite Postale 416, Melville, Sask., aux soins de . J. A. S.

Les honorables Cross, Lessard et MM. J. M. Dechêne, J. E. Thériault, Peter Gunn, L. H. Maillet, F. X. Boileau, E. P. Fortin et L. Boudreau sont de retour de Saskatchewan où ils sont allés prendre part à la lutte électorale qui vient de se terminer par un si beau triomphe libéral.

* * *

M. Antonio Prince est arrivé de St-Grégoire, Qué, pour passer la saison des vacances chez ses grands parents, M. et Mme Geo. Roy.

* * *

M. Cléroux, fils du Dr Cléroux, est arrivé de l'Est pour s'établir à Edmonton. M. Cléroux est entré au service de MM. Jackson, les grands bijoutiers de l'avenue Jasper.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme J. A. Lessard, que des nouvelles de Montréal donnaient comme très gravement malade, il y a quelque temps, va beaucoup mieux.

* * *

MM. Alph. St-Hilaire, de Brosseau, et C. P. Fay, de Flat Lake, étaient de passage à Edmonton au début de la semaine.

* * *

M. A. Boileau, de l'Agence Impériale, est parti pour Végreville mercredi matin.

* * *

M. D. H. Morin, autrefois de Dawson City, nous apprend que plusieurs de ses anciens amis du Klondyke ont l'intention de venir s'établir prochainement à Edmonton.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Laurence Garneau survenu dimanche matin à St-Paul des Métis. Mme Garneau était très connue à Strathcona où elle résida pendant de longues années; M. Laurence Garneau prit autrefois comme homestead la subdivision connue sous le nom de "Garneau."

Mme Garneau sera enterrée à Strathcona. Nous nous joignons à ses nombreux amis pour offrir à sa famille nos vives condoléances.

Le R. P. Louis est parti cette semaine pour la mission d'Hobbema. Il sera de retour à Edmonton dans une dizaine de jours.

M. et Mme Alex Bonneau sont partis mercredi pour la côte du Pacifique où ils feront un séjour de deux mois.

M. L. Bureau, de Paris, et M. le commandant Dolfus, de Fontainebleau, en voyage d'affaires au Canada, sont partis mardi soir, pour la Saskatchewan. Ils seront de retour à Edmonton samedi prochain.

Le R. P. Boniface, du Couvent des Franciscains de North Edmonton, est parti pour Calgary, où il prêchera une retraite au Couvent du Sacré-Coeur.

Une quarantaine d'hommes d'affaires, représentant les principales maisons de Chicago, accomplissent actuellement un voyage d'études dans l'Ouest. Mardi les excursionnistes sont arrivés à Edmonton qui est le point le plus à l'Ouest de leur itinéraire; tous ont manifesté le plus profond intérêt durant leur séjour ici et l'on croit que plusieurs maisons de Chicago établiront prochainement des succursales à Edmonton comme résultat pratique de ce voyage.

M. Alex. Mann, frère du vice-président du C. N. R., était de passage à Edmonton lundi; à un de nos confrères M. Mann a déclaré que près de 8000 hommes sont employés sur la ligne du C. N. R. en construction entre Edmonton et le Pacifique.

NOUVELLES BREVES

On affirme à Ottawa que des élections fédérales auront lieu en mai 1913.

M. Geo. M. Hall, de Winnipeg, vient d'être nommé agent industriel de la ville d'Edmonton. La tâche de M. Hall est d'attirer des industriels à Edmonton en leur démontrant les avantages spéciaux de notre ville.

Une somme de $140,000 sera affectée à la réorganisation du système téléphonique sur la rive sud, Strathcona.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION DU PARLER FRANÇAIS D'ALBERTA

On nous prie d'annoncer qu'une réunion du Comité directeur de l'Association du Parler Français d'Alberta aura lieu le mardi 30 juillet à 2 heures de l'après-midi aux bureaux de l'Agence Impériale, édifice de la Banque Impériale.

Cette réunion devant être fort importante tous les membres du Comité directeur de l'Association sont instamment priés d'être présents.

EN GARDE

Suite de la page 1

... ou recouvrement; une famille "commerciale" — commercial, — pour commerçante; "compétition" — competition, — concurrence, rivalité; "contractor," "contracteur"—contract, — pour entreprendre, entrepreneur; "corn starch," amidon; "département des modes," pour comptoir, rayon des modes; "diary," — agenda; "directoire — directory, — pour annuaire des adresses, ou "Bottin", comme à Paris; "discount" — escompte—; "drab," — étoffe beige—; "duster," — cache-poussière—; "fastener," attache-feuilles; papier "foolscap," papier écolier; payer une propriété par "instalement" — instalment, — versement; "job de marchandises sèches," solde de nouveautés; 'sweater,' tricot; etc.

St-Paul des Métis, Alta

Enfin! notre localité vient d'être érigée administrativement en village; un pas encore dans la voie du progrès et notre localité deviendra la "Ville de St-Paul."

L'élection des conseillers a eu lieu lundi de la semaine dernière. Six candidats étaient sur les rangs; MM. W. Brunelle, Pierre Charron et Moïse Duquette furent élus. La première réunion du conseil eut lieu le samedi suivant; M. Duquette fut nommé président; M. Sylvestre Cyr fut choisi comme secrétaire-trésorier.

La première question qui attira l'attention du conseil fut l'établissement d'un trottoir depuis le bureau de téléphone jusqu'à l'église, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps déjà. Des soumissions ont été demandées à cet effet et tout fait prévoir que ce trottoir sera construit avant le 1er août.

Le nouveau conseil s'occupera immédiatement de l'approvisionnement d'eau pour le village et de la protection contre le feu. Nos conseillers étant des hommes actifs et entreprenants, nous avons tout lieu de croire que les choses marcheront aussi rondement que possible étant données les circonstances.

Les chaleurs anormales que nous avons eu ici au début de l'été ont un peu compromis les récoltes, mais depuis quelques jours une pluie bienfaisante a rendu l'espérance à nos braves fermiers qui voyaient le fruit de leurs travaux en danger de se perdre; espérons que la Providence continuera à nous favoriser de la température nécessaire à une bonne moisson.

LES INITIATIVES RELIGIEUSES

Suite de la page 1

catholiques ardents et pratiquants. Cette foi des humbles se communiquera, soyons-en sûr, au coeur de leurs patrons."

"Les associations de femmes, très nombreuses, rendent aussi à la religion d'inappréciables services; elles sont plus fortes que celles des hommes, parce que la femme possède au coeur des charmes inconnus au coeur de l'homme. Mais tous les deux travaillent pour une cause qui leur est également chère: le triomphe de la justice et de la liberté."

"Six cent mille femmes, sont affiliées à des ligues fondées par elles pour la propagation de la foi, ou mieux, pour le relèvement de la foi catholique."

Des femmes de la plus haute société coudoient aimablement les femmes du peuple et les petites ouvrières, travaillant fraternellement pour le Christ; c'est la vertue chrétienne mise en pratique.

Des jeunes gens, dont les ligues se multiplient si rapidement, le conférencier fait les plus grands éloges." Finis les jours sombres! la France a retrouvé son printemps avec sa courageuse jeunesse.

La jeunesse de France se prépare à la bonne lutte par l'étude, par la pratique des vertus qui font des hommes forts; elle cultive tous les terrains, couvre tous les domaines.

Le conférencier cite de nombreux exemples pour démontrer le bien que la jeunesse catholique de France a accompli à l'usine, dans les ateliers, dans les hôtels, etc.

Les divers groupes s'occupent d'enseignement, de propagande.

La péroraison de cette conférence, dont nous n'avons pu donner qu'une très pâle analyse, a été longuement applaudie.

M. Thellier de Poncheville, père du conférencier, ancien député, a prononcé un allocution qui a été acclamée.

Il a remercié avec effusion les Canadiens-français des amabilités qu'ils ont pour tous les Français et affirmé l'espoir de voir luire le jour où la France sera ce qu'elle a toujours été, la Fille aînée de l'Eglise.

M. Zidler a dit une fort jolie poésie dédiée aux Canadiens.

M. Bourassa a clos la soirée par des remerciements au conférencier, à M. Thellier de Poncheville et à M. Zidler.

MORT DE L'AVIATEUR LATHAM

Paris, 17—Hubert Latham, le fameux aviateur français a été tué hier par un buffalo au cours d'une chasse au Congo français.

La nouvelle a été reçue ici par l'entremise du gouverneur-général de l'Afrique équatoriale française; il s'était rendu célèbre par ses envolées hardies à bord de son monoplan Antoinette.

